en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

MUTUALITÉ CHRÉTIENNE

Bimensuel
N° 1623
21 février 2019

Ch. de Haecht, 579
BP 40
1031 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT LIÈGE X

© istock

Antibiotiques : distinguer le vrai du faux

PAGE 5

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL

© Fredrtevens

Exposition

Pris au piège !

"Discrimin'action" est un atelier proposé par le Musée BELVue. L'objectif ? Amener les jeunes visiteurs à vivre une expérience de discrimination pour ensuite mieux la décortiquer.

PAGE 7

© istock

Mutualité service

Un meilleur soutien pour les familles d'accueil

Être accueillant familial, c'est accompagner un enfant ou un adolescent en difficulté. Plusieurs dispositions légales entendent valoriser la démarche et encourager de nouvelles familles à s'engager dans cette aventure humaine enrichissante.

PAGE 2

Santé

Trouver des infos fiables sur Internet

De nombreux patients recherchent des informations santé sur Internet. Attention, leur qualité n'est pas toujours garantie !

PAGE 3

Épilepsie

Briser les tabous

En Belgique, 75.000 personnes sont touchées par l'épilepsie. Ceux qui en souffrent sont souvent victimes de stigmatisations.

PAGE 6

Protection de l'enfance

Les familles d'accueil reconnues et mieux soutenues

Être accueillant familial, c'est accompagner un enfant ou un adolescent en difficulté, participer à son éducation, lui offrir un cadre affectif sécurisant et surtout favoriser son épanouissement. C'est aussi lui permettre de maintenir ou reconstruire un lien avec ses parents biologiques. Plusieurs dispositions légales entendent valoriser la démarche d'accueil familial, faciliter la vie des accueillants familiaux et encourager de nouvelles familles à s'engager dans cette aventure humaine enrichissante.

© Istock

Les premiers moments de l'accueil sont d'une importance capitale pour l'attachement qui unira la famille et l'enfant.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, des milliers de personnes et de familles accueillent chez elles un enfant ou un adolescent, l'aident à grandir et à s'épanouir, comme si c'était leur propre enfant. Cet accueil peut durer plusieurs mois, voire de nombreuses années, parfois jusqu'à la majorité du jeune. Les difficultés que connaissent l'enfant et/ou ses parents sur le plan social, psychologique et éducatif sont à l'origine du placement en famille d'accueil. Celui-ci fait toujours suite à une décision d'un conseiller du service d'aide à la jeunesse (SAJ - décision consentie par les parents) ou d'un directeur du service de protection de la jeunesse (SPJ - décision contrainte) chargé de mettre en œuvre la décision du Juge de la Jeunesse d'éloigner un enfant ou jeune de son milieu de vie. Le placement s'effectue soit dans le réseau élargi de l'enfant, c'est-à-dire chez quelqu'un qu'il connaît, soit dans une famille inconnue, candidate à l'accueil et préalablement sélectionnée par l'un des services d'accompagnement en accueil familial, comme on les appelle désormais (1).

Une reconnaissance légale

Depuis septembre 2017, les accueillants familiaux bénéficient enfin d'un statut légal, inscrit dans le code civil (2). *"Les familles d'accueil demandaient depuis longtemps le droit d'exercer certaines responsabilités parentales dans la vie quotidienne,* précise Marie-Hélène Kluser, membre de La Porte ouverte, l'association des familles d'accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). *Auparavant, il fallait l'accord des parents pour quasi tout ce qui concerne l'enfant. Cela pouvait conduire à des situations embarrassantes, par exemple, lors de voyages à l'étranger, de maladies, de démarches administratives ou scolaires… C'est dans l'intérêt des enfants qu'il fallait faire évoluer le droit. Des projets de dernière minute ou même simplement autoriser l'enfant à déloger chez un copain n'étaient quasiment pas possibles"*, ajoute-t-elle.

Le statut fixe les droits et les devoirs des parents et des accueillants familiaux, en favorisant une relation de type contractuel entre eux. Il revient aux parents de prendre les décisions importantes en matière de santé, d'éducation, de loisirs, de formations et de choix religieux ou philosophiques de leur enfant. Les accueillants familiaux, quant à eux, ont le droit de prendre toutes les décisions quotidiennes et urgentes dans l'intérêt de l'enfant. Dans ce dernier cas, ils doivent en informer au plus vite les parents ou l'autorité compétente. Parents et accueillants, avec l'intervention du mandant (conseiller du SAJ, directeur du SPJ, juge de la Jeunesse, selon le cas) peuvent convenir ensemble de déléguer aux accueillants la compétence de certaines décisions importantes comme le choix de l'école, les vacances, les loisirs… L'accord commun est consigné dans une convention. À défaut d'accord et après un an minimum d'accueil ininterrompu, les accueillants peuvent demander au juge de la famille de leur déléguer cette compétence.

Le statut prévoit d'autre part que, dès que débute l'accueil, parents et accueillants conviennent par écrit des modalités de visites dans l'optique de maintenir un contact suffisant entre les parents et leur enfant. Cette convention, obligatoire, s'effectue aussi sous l'autorité de l'organe compétent en matière d'accueil familial.

Enfin, le statut permet aux familles d'accueil de faire valoir le droit aux relations interpersonnelles dès le moment où ils ont accueilli l'enfant au minimum durant un an. Au même titre que les grands-parents, ils peuvent ainsi garder contact avec lui après la fin du placement.

"L'enjeu est vraiment de faire émerger un esprit de coparentalité et non de rivalité, s'enthousiasme Marie-Hélène Kluser. *Si les adultes responsables de l'enfant arrivent à s'entendre sur l'essentiel, celui-ci vivra moins de conflits de loyauté et pourra mieux profiter des apports positifs de cette double appartenance".*

Un projet pour l'enfant

Depuis le 1er janvier 2019, la FWB s'est dotée d'un nouveau code de la prévention de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse (3). Le Code Madrane, comme on l'appelle souvent dans le secteur, veut clairement renforcer la chance de chaque enfant de vivre dans un milieu familial : sa famille si possible, sinon une famille d'accueil. Des changements importants sont insufflés parmi lesquels on épinglera l'instauration d'un projet pour l'enfant, qui vise à garantir son développement et l'accompagne tout au long de son parcours. *"Il s'agit d'une réelle avancée,* commente Marie-Hélène Kluser. *La révision annuelle de la situation d'accueil est une source permanente d'insécurité et d'insatisfactions. Elle empêche l'enfant de s'enraciner et des projets au long court d'être menés à bien. Régulièrement, des familles déplorent aussi que la façon de gérer la situation puisse changer du tout au tout lorsqu'une nouvelle instance reprend le dossier. Cela peut être traumatisant pour l'enfant. À l'avenir, le projet de l'enfant sera le fil conducteur de sa prise en charge et servira de cadre de référence pour tous les intervenants".*

> *"L'enjeu est de faire émerger un esprit de coparentalité et non de rivalité entre les parents et la famille d'accueil".*

Du temps pour l'accueil

Les premiers moments de l'accueil sont d'une importance capitale pour l'attachement qui unira la famille et l'enfant. Fragilisé par son parcours antérieur, l'enfant a besoin de temps pour prendre ses repères, faire confiance et créer des liens. Les spécialistes insistent sur l'attention et la disponibilité de la famille d'accueil dès l'arrivée de l'enfant pour favoriser l'intégration et prévenir les difficultés futures.

Pourtant, actuellement, les travailleurs ne disposent pas de congé spécifique au moment de l'accueil familial, si ce n'est – pour les salariés uniquement – un congé d'accueil de six jours par an pour faire face à des situations et démarches liées au placement (4). Ce congé, indemnisé par l'Onem, est à justifier et à se partager entre les parents d'accueil (un seul congé pour les deux salariés).

Pour combler cette lacune, le gouvernement fédéral a instauré pour les salariés un congé parental d'accueil en cas de placement de longue durée (au minimum six mois). D'une durée de six semaines par parent d'accueil, il est à prendre dans les 12 mois de l'accueil de l'enfant. Une 7e semaine est accordée, à prendre par un seul parent. Ce congé supplémentaire sera majoré d'une semaine tous les deux ans d'ici 2027. Indemnisé par la mutualité de la même manière que le congé d'adoption, le congé parental d'accueil est officiellement entré en vigueur le 1er janvier 2019 mais la chute du gouvernement fédéral a provoqué un report de l'indemnisation du congé par la mutualité, sans doute de quelques mois (5). Pour les indépendants, la loi n'a pas encore été publiée au Moniteur belge.

"Ce congé parental d'accueil de plusieurs semaines pour les salariés et les indépendants est vraiment une bonne chose, convient Marie-Hélène Kluser. *Mais il est regrettable que les accueillants familiaux n'aient toujours accès ni au congé parental de 4 mois ni au congé pour prendre soin de son enfant de moins de 8 ans. Comme les parents biologiques et adoptifs, ils assument pourtant eux aussi une fonction parentale et sont confrontés aux mêmes besoins et difficultés d'organisation au quotidien".*

Une aide financière stable

L'accueil familial est un engagement bénévole. Les accueillants bénéficient toutefois d'une intervention financière (taux d'entretien) en vue de couvrir les frais journaliers liés à l'accueil de l'enfant. Actuellement, le taux d'entretien est versé à la famille d'accueil et l'administration de l'aide à la jeunesse récupère les allocations familiales dues pour le jeune en les déduisant de ce taux d'entretien. *"Ce système crée une incertitude quant au montant réel du taux d'entretien et surtout, il peut donner lieu à des remboursements de sommes importantes perçues en trop, ce qui met les familles d'accueil en grande difficulté financière"*, témoigne Marie-Hélène Kluser.

L'année passée, le gouvernement de la FWB a décidé de modifier le mode de calcul de l'intervention financière. Il met fin à la déduction des allocations familiales et fixe de nouveaux taux d'entretien, variables selon l'âge des enfants. L'Arrêté qui concrétise cette réforme devrait entrer en vigueur en avril prochain, le parcours juridique touchant à sa fin. *"Ces nouvelles dispositions donnent une plus grande sécurité financière aux familles d'accueil. Les taux sont fixés à la baisse mais comme les familles conserveront les allocations familiales, elles n'y perdront rien, que du contraire,* affirme la porte-parole de La Porte Ouverte, qui espère que toutes ces mesures inciteront de nombreuses personnes à se lancer dans cette belle aventure, riche en découvertes pour l'enfant comme pour ceux qui l'accueillent..

// JOËLLE DELVAUX

(1) Les services de placement familial font l'objet d'un nouveau décret (5 décembre 2018) qui en redéfinit les missions.
(2) Loi du 19 mars 2017 instaurant un statut pour les accueillants familiaux.
(3) Décret du 18 janvier 2018 portant sur le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse.
(4) Dans certains services publics, un congé d'accueil de 4 ou 6 semaines (selon l'âge de l'enfant) avec maintien de la rémunération existe.
(5) Les personnes concernées ou intéressées par ce congé peuvent se renseigner auprès de leur conseiller mutualiste.

Devenir famille d'accueil

Devenir famille d'accueil est une démarche ouverte à toute personne motivée, peu importe l'âge, la culture ou la situation sociale. Toutes les situations personnelles sont possibles : personne seule, couple hétérosexuel ou homosexuel, famille avec enfants, ménage recomposé, famille monoparentale…
L'engagement peut s'effectuer dans l'un ou l'autre type d'accueil : un accueil familial d'urgence (de 15 à 45 jours), de court terme (de 3 à 9 mois) ou de moyen et long terme (un an, renouvelable plusieurs fois, au maximum jusqu'à la majorité de l'enfant).

>> Plus d'infos : Plateforme des services d'accompagnement à l'accueil familial : www.lesfamillesdaccueil.be et La Porte Ouverte : 087/67.47.80. • www.laporteouverte.eu

Point info malades chroniques

Trouver des informations fiables sur Internet

Internet regorge de sites d'informations sur la santé et les traitements. Beaucoup de Belges les explorent avant (ou à la place) de consulter un médecin. Mais la qualité des informations médicales accessibles en ligne est très variable. Le Point info malades chroniques livre quelques recommandations pour accéder à des sources d'informations fiables.

Les informations médicales accessibles en ligne peuvent augmenter les connaissances et les compétences des personnes affectées par une maladie chronique (compréhension et gestion quotidienne de leur affection, connaissance des traitements existants, participation aux décisions médicales, adhésion au traitement thérapeutique...).
Mais tous les sites d'informations médicales ne se valent pas. Certains diffusent des renseignements de qualité, mis à jour et validés par le corps médical. D'autres publient des informations non vérifiées, contradictoires, erronées, ou orientées à des fins commerciales. Or la diffusion de fausses informations médicales peut susciter tantôt des espoirs infondés, tantôt des craintes superflues chez des personnes déjà fragilisées par une maladie chronique. Des informations inexactes peuvent aussi avoir des conséquences dommageables sur la santé de personnes vulnérables qui pourraient adopter des comportements inappropriés sans l'avis de leur médecin (changement de la posologie définie avec le médecin, achat de médicaments non homologués en ligne...).

Évaluer la qualité de l'information d'un site

Pour évaluer la pertinence des informations sur la santé trouvées sur Internet, il faut se poser (au moins) trois questions (1) :

1. Qui est l'auteur du contenu ?
Il convient tout d'abord de vérifier si l'article est signé et si son auteur est facilement identifiable (en lisant la rubrique "Qui sommes-nous ?" sur le site consulté par exemple). Ensuite, il est conseillé de déterminer qui est l'auteur et quelle peut être son intention : s'agit-il d'un médecin, d'un patient, d'une institution publique, d'une firme pharmaceutique... ? En effet, selon que le rédacteur partage son expertise en tant que médecin, témoigne de son expérience en tant que patient ou cherche à commercialiser un médicament pour la firme qui l'emploie, les informations données sont différentes et pourraient être incomplètes, erronées ou orientées. Le partage d'expériences personnelles vécues par des patients peut être enrichissant pour des personnes affectées par une maladie chronique, mais ne doit pas remplacer la consultation de données scientifiques.

2. Quelle est la fiabilité du contenu ?
Il est ensuite recommandé de rechercher la date de publication ou de mise à jour de l'article pour s'assurer que les informations ne soient pas trop datées et qu'elles n'aient pas été contredites par des recherches plus récentes. Il est également conseillé de vérifier que le contenu de l'article s'appuie sur des sources scientifiques fiables et clairement référencées.

3. Qui finance le site ?
Il convient enfin d'essayer de connaitre les soutiens et financements dont bénéficie le rédacteur ou l'organisation du site consulté et de s'interroger sur l'intérêt qu'il/elle aurait à proposer un point de vue, un produit ou un service plutôt qu'un autre.

Quelques sites d'informations fiables sur la santé

Le Point info malades chroniques a sélectionné quelques sites d'informations médicales fiables parmi d'autres :
- le lexique des maladies chroniques (2) mis en ligne par le Point info malades chroniques. Il répertorie quelques-unes des affections chroniques les plus courantes et apporte des informations vérifiées par la direction médicale de la MC sur la santé et les traitements, mais aussi des renseignements sur les droits, les interventions et les coordonnées d'associations de patients ;
- les sites mongeneraliste.be et "Planète santé" (3) publient des informations généralistes et vulgarisées sur de nombreuses affections chroniques ;
- plus spécifiquement, Orphanet (4), le portail européen des maladies rares, offre des informations sur les affections rares (c'est-à-dire les maladies qui n'affectent pas plus d'une personne sur 2.000 dans la population européenne) et sur les avancées de la recherche scientifique ;
- enfin, les sites d'organismes publics (Inami, mutualités, Service public fédéral Santé publique...), d'hôpitaux ou d'universités constituent également des sources d'informations fiables.

Le médecin, un partenaire incontournable

La recherche d'informations médicales sur Internet peut renforcer l'autonomie d'une personne dans sa compréhension et sa gestion quotidienne d'une affection chronique. Toutefois, il est recommandé de ne jamais prendre de décisions à propos de sa santé uniquement sur base d'informations trouvées en ligne. En aucun cas la recherche d'informations sur Internet ne peut remplacer une consultation médicale et il est conseillé de les confronter à l'expertise d'un médecin généraliste ou spécialiste et de lui adresser toute question en lien avec son affection et son traitement.

// POINT INFO MALADES CHRONIQUES

(1) www.cite-sciences.fr (> Au programme > Cité de la santé)
(2) www.mc.be/lexique-maladies
(3) www.planetesante.ch
(4) www.orpha.net

© istock

Le Point info malades chroniques

>> Consultez de nombreuses informations spécifiques sur www.mc.be/maladie-chronique ou posez votre question par e-mail à maladie-chronique@mc.be. Précisez vos nom, adresse ou numéro de registre national.

À suivre

Le boîte à secrets d'*En Marche*

Au moment de faire nos cartons, il nous arrive de retrouver des perles, des trésors. Des lettres oubliées. Plongée dans vos courriers, lecteurs d'*En Marche*.

© Geoffroy Dabeze

"Interpellé", "choqué", "intéressé", ne sachant à qui s'adresser..., il arrive qu'un lecteur prenne la plume, ou s'installe au clavier pour écrire à *En Marche*. Il écrit en réaction à un article (*je me permets de vous faire remarquer gentiment qu'une catégorie d'exclus du web manque à votre liste, celle des malvoyants* – M. D, Ans, 2018), "gentiment" ou plus "virulemment". Il écrit pour demander de publier une info qui pourrait intéresser d'autres lecteurs (*le don d'organes vaut-il uniquement en cas de mort brusque, ou également en cas de maladie longue durée suivie d'un décès ?* – M. B, Jurbize - 2008). Il écrit pour avoir réponse à une question plus personnelle, désarçonnante ou révélatrice de difficultés impressionnantes aux yeux de celui qui rêve d'un monde plus juste (*j'ai l'intention de remplir mon réservoir par cinq bidons de 20l, mais ne sait où trouver les pompes qui offrent ce service ?* – Mme X, Herzele – 2012).
Avec les années, les traits du bic ou du stylo et l'exercice de déchiffrage se font moins nombreux. Les e-mails – et leur style souvent plus direct, attendant une réponse instantanée – les remplacent. Signe que les modes de communication changent, que l'ère du numérique transforme nos rapports, et notre lecture de la presse.

> *"JE NE VOUDRAIS PAS MOURIR SANS VOUS AVOIR ÉCRIT. MES PLUS TOTALES FÉLICITATIONS ET ENCOURAGEMENTS À TENIR BON DANS LA RÉALISATION D'UN MAGAZINE TEL QUE* EN MARCHE *: CHOIX ET VALEUR PARTICULIÈRE DU CONTENU, MISE EN PAGE, INDÉPENDANCE D'ESPRIT CE QUI EST RARE, SOUCI D'ALLER DE L'AVANT... (...)"*

Du côté d'*En Marche* aussi, le digital imprègne davantage le projet rédactionnel au fil des ans. Site internet, lettres électroniques, supports multimédias... sont déployés pour remplir la fonction d'information de toujours. Ils sont nécessaires pour correspondre aux habitudes de lecture en évolution elles-aussi. Battons en brèche une idée reçue à cet égard : l'âge n'est pas un "facteur discriminant" au regard des propositions digitales de la presse. Notons par contre que la catégorie socio-économique, elle, l'est. *En Marche*, de par son essence mutualiste, se doit de se montrer toujours vigilant à être potentiellement lisible par tous. Papier et digital doivent en ce sens faire bon ménage.
Si la forme bouge, le cœur d'*En Marche* reste fondamentalement le même, battant pour les mêmes raisons : *"rendre service aux membres"* et *"créer un esprit de solidarité et d'entraide"*, comme le formulaient en 1948 les fondateurs dans le premier numéro, aujourd'hui de papier jauni. Même constat pour les lecteurs. Si nos modes de lecture évoluent, notre besoin d'être informé, notre aspiration à comprendre, notre curiosité perdurent. Même s'il nous faut parfois combattre bien des démons pour quitter la routine harassante et nous concentrer sur un article, pour éviter d'être anesthésié par des idées reçues, pour sortir des bulles d'entre soi que les réseaux sociaux nous offrent. Aujourd'hui, plus que jamais, remettre du lien entre les hommes, décloisonner, mettre en réseau, susciter l'engagement... s'avèrent nécessaire. *En Marche* – avec les moyens qui sont les siens – veut ouvrir, faire découvrir, comprendre et relier. *"Ce petit journal me lie deux fois par mois à mon pays,* écrivait un lecteur expatrié. *Il me permet de rester au courant de ce qui se passe en matière de soins de santé."*
En matière de sujets, *En Marche* brasse large. Et pour cause, la santé – raison d'être du mouvement mutualiste – compte tellement de déterminants. La sphère médicale, bien sûr. Mais aussi les trajets de vie, environnement de vie, cadre de vie... participent des diagnostics. Et comme l'écrivait Mme P de Namur en 2009 : *"Comme elle est bienvenue la page 'culture' pour ceux qui aiment jardiner la beauté ! Les informations toujours utiles de votre journal* En Marche *se sont élargies pour offrir à vos lecteurs des propos séduisants afin d'effacer, momentanément, soucis, déceptions, épreuves."* Le champs d'exploration des journalistes tient de la vaste étendue. Cultivée avec un seul type de bêche, celle du professionnel rigoureux et curieux.
Il est l'heure pour moi de fermer mes cartons de rédactrice en chef, de partir cultiver d'autres terres. Prochainement, vous retrouverez la plume de Sandrine Warsztacki qui reprend les rênes de la rédaction d'*En Marche*. Bienvenue à elle. Au courrier, voici quelques jours, un doux cadeau : la lettre émouvante d'un "vieux lecteur admiratif". Il écrit : *"je ne voudrais pas mourir sans vous avoir écrit. Les humains critiquent surabondamment mais expriment rarement un jugement favorable qu'ils portent dans leur cœur. Ce que je veux faire maintenant. (...) mes plus totales félicitations et encouragements à tenir bon dans la réalisation d'un magazine tel que* En Marche *: choix et valeur particulière du contenu, mise en page, indépendance d'esprit ce qui est rare, souci d'aller de l'avant... (...)"* – anonyme – 2019. Merci à lui et à chacun d'entre vous qui feuilletez parfois distraitement, parfois attentivement *En Marche*, qui cliquez sur nos contenus. C'est votre réceptivité qui m'a guidée dans la réalisation de cette belle mission. Vous informer, nous réunir.

// CATHERINE DALOZE

en bref

>> Family Support

La Fondation Roi Baudouin publie un "guide des pratiques" pour soutenir les familles confrontées à la radicalisation violente. Face à cette problématique, la plupart des familles sont en proie aux questionnements et au désarroi. Elles ne savent pas vers qui se tourner pour trouver de l'aide. Les familles jouent pourtant un rôle important dans la lutte contre l'embrigadement par des groupes extrémistes violents (capter les signaux de radicalisation, conseiller les jeunes vulnérables et faciliter la réintégration). Le guide, destiné surtout aux acteurs de terrain et décideurs politiques, est l'aboutissement du projet *"Family Support"*, une initiative du SPF Intérieur soutenue par la Commission européenne.

Plus d'infos : gratuit sur www.kbs-frb.be

>> Trouver une crèche

L'ONE lance "Premiers Pas", une toute nouvelle plateforme qui permet de géolocaliser les crèches au départ d'un lieu précis et qui recense une série d'informations pratiques les concernant. Un outil multifonction qui a pour objectif de faciliter la vie des futurs et jeunes parents en les aidant à trouver le milieu d'accueil idéal pour leur enfant. Ceci n'est qu'une première étape, réalisée sur base des principales priorités émises par les parents lors d'une vaste enquête menée en amont par l'ONE. Une série d'autres données pratiques apparaitront progressivement afin de coller le mieux possible aux attentes des familles.

Plus d'infos : my.one.be

>> Fatigue matinale et adolescence

L'adolescence est une période durant laquelle des changements physiques, psychologiques et sociaux interviennent. Le sommeil, quant à lui, est un élément clé du développement physique et psychologique chez les jeunes. L'inadéquation du temps de sommeil par rapport aux besoins, associée à des perturbations physiques, intellectuelles et émotionnelles, impacte la qualité de vie. Éducation Santé explore les liens entre la présence de fatigue matinale et la faible qualité de vie liée à la santé chez les élèves à partir de la 4e secondaire (sur base des données du volet belge francophone de l'enquête HBSC de 2014).

Plus d'infos : Éducation Santé, numéro 352 (fév. 2019) > sommaire > Fatigue matinale et qualité de vie liée à la santé chez les adolescents de 14 à 20 ans

>> Opération Arc-en-Ciel

L'ASBL Arc-en-Ciel organise sa 65e opération de grande récolte de vivres non périssables qui se déroulera les 16 et 17 mars prochains. Objectif : récolter 100 tonnes de vivres non périssables (un paquet de biscuits, une boîte de poisson, de légumes, une boisson...) grâce à la participation de milliers de bénévoles et la contribution généreuse des donateurs. Ces vivres permettent à plus de 15.000 enfants et jeunes défavorisés de profiter de journées de vacances et de loisirs car les structures d'accueil économisent sur le budget nourriture.

Plus d'infos : www.arc-en-ciel.be/nos-actions/operation-arc-en-ciel/

La nature, par le trou de la serrure

Une septantaine d'établissements touristiques disposent, en Wallonie, d'un label – la Clé verte – garantissant une empreinte écologique minimaliste. Et il n'y a pas que les gîtes ardennais...

© Istock

Passer de bonnes vacances tout en réduisant son empreinte écologique et en s'imprégnant de bonnes habitudes à reproduire chez soi. Telle est la philosophie des Clés vertes remises régulièrement à des gîtes ou des hôtels qui, en Wallonie, se singularisent dans leur démarche environnementale. Ces établissements – qui incluent également les chambres d'hôtes, mais aussi quelques rares attractions et salles d'événements – s'engagent à réduire leur consommation d'énergie, à avoir recours aux énergies renouvelables, à utiliser des produits d'entretien écologiques, à promouvoir une mobilité douce et une alimentation plus durable, à mieux gérer l'eau et les déchets, etc. Ils promeuvent également les activités centrées autour de la nature.

Passer de bonnes vacances tout en réduisant son empreinte écologique et en s'imprégnant de bonnes habitudes à reproduire chez soi. Telle est la philosophie des Clés vertes

Ils sont une vingtaine, cette fin d'hiver, à avoir reçu pour la première fois leur label Clé verte, ce qui porte leur nombre total à 69. L'avantage ne concerne pas que les touristes potentiels (qui peuvent payer via les éco-chèques), mais aussi les gestionnaires. Ceux-ci peuvent en effet, outre les visites de contrôle nécessaires, bénéficier d'un accompagnement individuel à distance et collectif pour leur mise en conformité, mais aussi d'une promotion internationale. Cerise sur le gâteau : le montant de la cotisation au label (d'origine danoise) est adapté à la taille de l'infrastructure.

Une majorité d'hébergements se situent en provinces de Luxembourg et de Liège, mais on en trouve également plusieurs en province de Namur et jusque dans le Brabant wallon et dans le Hainaut. Parmi les nouveautés du cru 2019, cinq chambres d'hôtes à l'architecture contemporaine et à l'aménagement moderne à deux pas de Louvain-la-Neuve, plusieurs lieux de ressourcement centrés sur le bien-être, un gîte familial (en Hainaut) accessible aux personnes à mobilité réduite, un chalet hennuyer avec sauna et décoration scandinave, un hôtel de 60 chambres avec salon et brasserie, un autre avec 126 chambres et 9 salles de réunion, un site sidérurgique liégeois reconverti, etc.

// LA RÉDACTION

>> Plus d'infos : www.iew.be ou www.cleverte.be

La rougeole s'incruste

Malgré les succès de la vaccination, l'éradication mondiale de la rougeole n'est pas encore pour demain. Même en Europe, cela coince, rappelle l'Organisation mondiale de la santé.

La lutte internationale contre la rougeole, maladie virale très contagieuse, a engrangé ces dernières années des succès décisifs. La maladie a par exemple été éliminée à partir de 2002 de la région dénommée "Amériques" par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette notion d'élimination correspond à une période ininterrompue de douze mois pendant laquelle il n'y a plus de transmission endémique du virus au sein d'une de ces (très grandes) zones géographiques. Mais, dans la zone dite "Europe" (qui compte en réalité 53 pays dont la Russie) notamment, cela coince encore. Certes, 43 pays sont arrivés à cette élimination. Et, en Europe comme ailleurs, on meurt considérablement moins de la rougeole aujourd'hui (- 84% !) qu'il y a une vingtaine d'années. De même, le taux de couverture par la deuxième dose de vaccin (il faut deux injections pour une vaccination complète) n'y a jamais été aussi élevé en 2018 depuis 2000.

Il n'empêche que l'OMS s'inquiète et parle aujourd'hui, avec 72 décès d'enfants et d'adultes en 2018, d'une "recrudescence" en Europe.

Il n'empêche que l'OMS s'inquiète et parle aujourd'hui, avec 72 décès d'enfants et d'adultes en 2018, d'une "recrudescence" en Europe. L'année dernière, le nombre total de personnes infectées par le virus (82.596) a été le plus élevé de la dernière décennie.

Le problème est complexe. Il faut attendre un certain âge, par exemple, pour vacciner les bébés. En outre, certaines personnes ne peuvent être vaccinées en raison de maladies ou de problèmes de santé. L'OMS relève aussi l'existence en Europe de "poches" géographiques et sociales où subsistent des lacunes de vaccination. Elle prône une série de mesures pour remédier à la situation, notamment en matière de facilitation d'accès aux soins, de formation au système immunitaire des agents de santé, de mobilisation sanitaire plus efficace en cas de flambée endémique.

Bon à rappeler : la rougeole peut entraîner de graves complications (cécité, encéphalite, diarrhée sévère, infection auriculaire, pneumonie) en particulier chez les enfants malnutris et les personnes immunodéprimées.

// PhL

© Istock

À la rue, Bruxelles, 2019

Avec d'autres associations bruxelloises, les Infirmiers de rue dénoncent l'aggravation des conditions de vie des sans-abri dans la capitale. Et, derrière ce tableau, l'accès de plus en plus difficile au logement et aux soins de santé.

© Istock

Fin septembre 2018, quelque 300 bénévoles sont partis à la rencontre des personnes sans abri à Bruxelles. Pour tenter d'identifier au mieux leurs besoins sociaux et de santé, elles ont longuement interviewé 276 personnes. Parmi les constats les plus clairs, un tiers des participants ont déclaré souffrir d'un problème de santé chronique lié à un ou plusieurs organes vitaux. Ce constat est stable par rapport à 2017. Idem en ce qui concerne le pourcentage de gens déclarant ne pas disposer d'un logement stable depuis plus d'un an : 60% (avec un "cas" extrême de vingt-quatre années !).

Ce qui semble avoir sensiblement évolué depuis l'année dernière est la proportion plus importante de personnes à la rue en provenance du continent africain et de femmes. Ces dernières sont aussi de plus en plus nombreuses à adopter des comportements identifiés comme dangereux pour elles-mêmes et d'autres, comme la prostitution ou l'échange de seringues. Le nombre de personnes ne disposant d'aucun revenu est à la hausse, de même que le nombre total de sans-abri recensés (+ 72% par rapport à 2014).

Ce qui semble avoir évolué depuis l'année dernière est la proportion plus importante de personnes à la rue en provenance du continent africain et de femmes.

Regroupées sous l'appellation 400Toits, les organisations à l'origine de cette action ne veulent pas seulement souligner l'aggravation de la situation sociale et sanitaire de ce type de public. Elles veulent rappeler leur objectif à moyen terme : trouver 400 logements stables à Bruxelles d'ici à 2020. Et rappeler la situation dramatique de tous les bas revenus dans la capitale, soit *"43.000 personnes en attente d'un logement social, un marché locatif privé non régulé, inabordable et parfois insalubre"*. Résultat : *"des ménages rognant sur les dépenses dédiées à d'autres besoins aussi fondamentaux que l'alimentation, la santé ou l'éducation"*.

// PhL

>> Plus d'infos : www.400toits-daken.com

Résistance aux bactéries

Nous consommons trop d'antibiotiques et nous les utilisons souvent de manière inadéquate. Résultats ? Les bactéries deviennent résistantes aux antibiotiques, et des maladies graves ne peuvent plus être traitées efficacement. Les menaces pour la santé sont réelles. Pour éviter le pire, l'Organisation mondiale de la Santé lance ce message très clair : les antibiotiques sont à utiliser comme il faut et uniquement quand il le faut. Avec *En Marche*, testez vos connaissances sur ces médicaments.

Devenons les gardiens des antibiotiques

© istock

Avoir une bonne hygiène est la meilleure prévention qui soit et contribue à éviter la prolifération des bactéries.

1. Les antibiotiques sont des médicaments vitaux

❍ VRAI / ❍ FAUX

Les antibiotiques sont des substances qui détruisent ou bloquent la croissance des bactéries dans le corps. Certains sont historiquement naturels, comme la pénicilline, premier antibiotique découvert en 1928 par Alexander Fleming. Mais la plupart sont aujourd'hui des antibiotiques de synthèse. Les uns s'attaquent spécifiquement à une bactérie (spectre étroit), les autres à un groupe de bactéries (spectre large).
Les antibiotiques ont permis de faire reculer considérablement la mortalité associée aux maladies infectieuses au cours du 20e siècle. Hélas, leur utilisation massive et répétée en santé tant humaine qu'animale a conduit au phénomène de résistance des organismes aux antibiotiques et à une baisse générale de l'efficacité thérapeutique de ces médicaments. Le milieu hospitalier, en particulier, est confronté à une augmentation du risque d'infections nosocomiales, faute de traitement adapté contre certains germes particulièrement résistants. Le phénomène est encore rare en Belgique mais il arrive que le corps médical soit placé dans des situations d'impasse thérapeutique pour des patients vulnérables (mucoviscidose, transplantation...).
Peut-on espérer une solution du côté de nouveaux antibiotiques ? Pas vraiment. D'une part, les firmes pharmaceutiques investissent peu dans la recherche, ce marché étant beaucoup moins rentable que celui de médicaments donnés au long cours. D'autre part, lorsqu'un nouvel antibiotique est développé et mis sur le marché, il sera souvent recommandé de l'utiliser exclusivement dans des situations bien définies, justement pour éviter ou retarder le développement de résistances.
Réduire la consommation d'antibiotiques est donc indispensable pour limiter la pression de sélection sur les bactéries et préserver le plus longtemps possible l'efficacité des médicaments disponibles.

2. Les antibiotiques sont inefficaces contre les virus

❍ VRAI / ❍ FAUX

Lorsque les infections sont provoquées par des virus, les antibiotiques n'ont aucun effet. Il est donc tout à fait normal que le médecin ne prescrive pas d'antibiotique lorsqu'il diagnostique une maladie d'origine virale comme le rhume, la grippe, la bronchiolite... Quant aux angines, otites, sinusites et bronchites aiguës, elles sont le plus souvent provoquées par des virus mais l'infection peut aussi être d'origine bactérienne.

3. Les antibiotiques sont indispensables dans tous les cas d'infection par des bactéries

❍ VRAI / ❍ FAUX

Les antibiotiques agissent uniquement contre les bactéries. Mais toute infection bactérienne ne justifie pas un traitement antibiotique. La majorité des angines et des otites, par exemple, guérissent spontanément après quelques jours. Le plus souvent, la meilleure solution est de laisser agir le système immunitaire. Le cas échéant, pour aider à poser un diagnostic correct, le médecin dispose de tests rapides (frottis de la gorge pour les angines, bandelette pour les infections urinaires...). S'il juge nécessaire de prescrire un antibiotique, il privilégiera un antibiotique courant ou à spectre étroit si ce traitement suffit. Les antibiotiques récents ou à large spectre doivent être réservés aux situations où l'antibiotique à spectre étroit n'est pas efficace.
On l'aura compris : la prise d'antibiotiques doit être limitée aux formes graves d'angine, d'otite, d'infections de plaies, de pneumonie, de méningite... Dans ces cas, soyons clairs : ces médicaments sont précieux car ils sauvent des vies. Le traitement doit être entamé sans tarder.

4. Les antibiotiques accélèrent la guérison

❍ VRAI / ❍ FAUX

Il ne sert à rien de demander à son médecin de prescrire des antibiotiques pour se sentir mieux ou être mis sur pied plus rapidement. La plupart des infections guérissent spontanément en quelques jours, l'organisme assurant sa propre défense naturelle. Les antibiotiques ont alors pas ou peu d'impact sur la progression de la maladie.
Cela vaut pour les infections virales mais aussi dans le cas d'infections bactériennes banales. Le médecin ou le pharmacien conseillera plutôt des remèdes pour soulager les symptômes et prescrira surtout... du repos. En cas de doute, et surtout si les symptômes perdurent ou s'aggravent, il faut consulter à nouveau le médecin.

5. Prendre des antibiotiques permet d'éviter des infections

❍ VRAI / ❍ FAUX

Les antibiotiques sont uniquement efficaces contre les bactéries déjà présentes. Il est inutile d'en prendre pour prévenir les maladies. Il n'y a que quelques cas où l'administration d'antibiotiques avant le développement de la maladie peut s'avérer utile : lorsque l'on est en contact étroit avec un patient souffrant d'une méningite bactérienne.
Avoir une bonne hygiène est la meilleure prévention qui soit et contribue à éviter la prolifération des bactéries. Se laver les mains avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes, après s'être mouché... Veiller à ce que les enfants fassent de même. Les mains sont d'importants vecteurs de bactéries.
Les vaccinations sont importantes elles aussi. Elles protègent contre les infections et réduisent donc le recours ultérieur aux antibiotiques.

6. Les enfants ont plus souvent besoin d'antibiotiques que les adultes

❍ VRAI / ❍ FAUX

Les enfants sont plus fréquemment malades et donc, plus souvent sérieusement malades. Toutefois, les recommandations générales valent également pour les enfants : les antibiotiques n'ont pas d'utilité en cas de grippe, de rhume, de bronchite aiguë et dans la plupart des formes d'angine et d'otite. De plus, en leur donnant des antibiotiques inutilement, on prive les enfants de l'occasion de construire et d'améliorer leur propre système immunitaire.

Uniquement quand il faut et comme il faut

Les antibiotiques ne sont ni des remèdes miracles ni nécessairement la solution correcte pour soigner des maladies courantes. Conseils pour un bon usage des antibiotiques.

• Prenez les antibiotiques seulement si votre médecin le juge nécessaire.
Si votre médecin vous prescrit des antibiotiques, n'hésitez pas à lui demander s'ils sont indispensables et appropriés. Peut-être prescrira-t-il un antibiotique avec instruction de l'utiliser uniquement en l'absence d'amélioration dans les 48-72 heures qui suivent. Dans ce cas, demandez-lui de bien préciser les signaux d'alarme vous permettant de savoir si vous devez finalement vous procurer l'antibiotique chez votre pharmacien et le prendre.
Certaines personnes doivent faire particulièrement attention aux antibiotiques : femmes enceintes, femmes qui allaitent, personnes atteintes d'une maladie des reins ou du foie... Si vous appartenez à l'une de ces catégories à risques, signalez-le à votre médecin !

• Suivez scrupuleusement le traitement prescrit par votre médecin.
C'est impératif pour détruire toutes les bactéries et éviter l'apparition de bactéries résistantes. Cela signifie concrètement :
- ne sautez jamais une prise et, surtout, prenez exactement les quantités prescrites au moment demandé ;
- n'arrêtez pas le traitement à mi-chemin, même si vous vous sentez mieux après quelques jours.

• Consultez votre médecin si les troubles persistent.
Les antibiotiques n'attaquent pas seulement les bactéries nocives. Celles qui sont utiles en souffrent aussi. Des effets secondaires sont dès lors possibles : réactions allergiques (démangeaisons, éruptions cutanées), diarrhées, lourdeurs d'estomac, perte d'appétit, perturbation du goût, mycoses...

• Ne conservez pas les boîtes ou flacons d'antibiotiques "pour une prochaine fois".
Ne les administrez jamais non plus à quelqu'un d'autre. Rapportez chez le pharmacien ce qu'il reste, le cas échéant, à l'issue du traitement.

// JD

>> N'hésitez pas à en parler à votre médecin ou votre pharmacien. Plus d'infos sur www.usagecorrectantibiotiques.be

S'engager comme *Antibiotic Guardian*

Le SPF Santé publique et la Commission belge de coordination de la politique antibiotique (BAPCOC) se sont fixé pour objectif de réduire drastiquement la consommation globale d'antibiotiques en dehors des hôpitaux, d'environ 1.000 traitements par 1.000 habitants par an aujourd'hui à 600 traitements d'ici 2020 et à 400 traitements d'ici 2025.

Afin de ralentir la résistance des bactéries, il est donc nécessaire de passer à l'action. Ainsi, que nous soyons médecins, étudiants, enseignants, vétérinaires, agriculteurs ou patients, nous pouvons tous prendre un engagement pour utiliser les antibiotiques de manière raisonnée et contribuer à ce que ces médicaments vitaux ne deviennent pas obsolètes. Cet engagement peut se faire sur www.antibioticguardian.com/french

// JOËLLE DELVAUX

Réponses : 1. VRAI, 2.VRAI, 3.FAUX, 4.FAUX, 5.FAUX, 6. VRAI ET FAUX

Épilepsie

Dépasser le silence

L'épilepsie est une maladie chronique fréquente qui touche 65 millions de personnes dans le monde et environ 75.000 personnes en Belgique. Entourée de nombreuses croyances et superstitions, elle est souvent considérée comme un mal honteux, voire tabou. Conséquences : les personnes qui en souffrent, même si elles mènent une existence tout-à-fait normale, sont fréquemment victimes de stigmatisations. Mieux connaître l'épilepsie, c'est améliorer le bien-être de ceux qui vivent avec elle. Quelques éléments pour y voir plus clair.

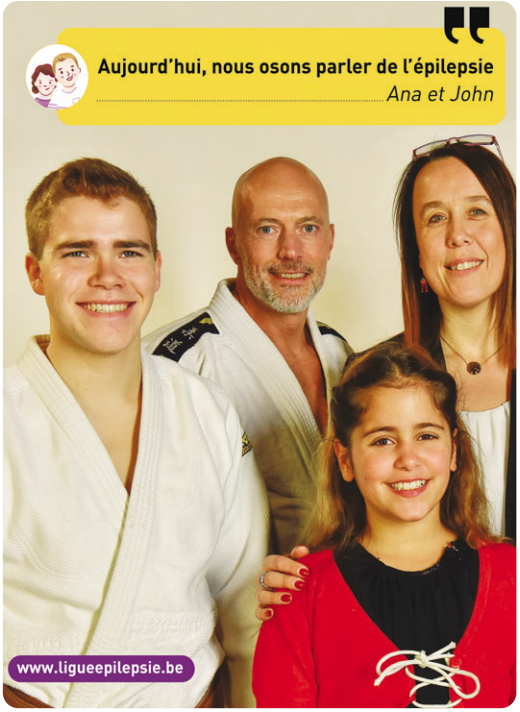

© Ligue francophone contre l'épilepsie

Dans notre cerveau, les neurones communiquent entre eux par des signaux électriques. Si les décharges de cet influx nerveux sont émises trop rapidement, simultanément, de manière excessive ou contradictoire pour les cellules, cela provoque un trouble momentané, au cours duquel le cerveau ne fonctionne plus normalement et envoie des messages erronés au corps : c'est la crise d'épilepsie. Ce dysfonctionnement peut survenir dans une seule zone du cerveau (on parle de crise partielle) ou bien le concerner entièrement (crise généralisée). Les symptômes qui en découlent sont différents. Les crises d'épilepsie peuvent survenir à tout âge, de l'enfance à la vieillesse.

Origines et facteurs déclenchants

Souvent, il est impossible de connaître l'origine exacte de cette affection. On suppose que les cellules nerveuses du cerveau sont plus sensibles chez les personnes qui en sont atteintes, peut-être à cause d'une anomalie génétique, ou à cause d'une perturbation survenue lors de leur maturation. Dans une minorité des cas, une influence héréditaire est repérée, avec la présence d'autres malades dans la famille. Mais on peut également faire une ou plusieurs crises après un traumatisme crânien, une infection (comme une méningite), un manque d'oxygène, des troubles vasculaires (un accident vasculaire cérébral), et ce parfois des années après le problème initial (c'est alors le tissu cicatriciel dans le cerveau qui est à l'origine des troubles de la conduction électrique). Plus rarement, les crises peuvent être déclenchées par la présence d'une tumeur. Une seule crise ne suffit pas pour dire d'une personne qu'elle est "épileptique". On parle d'épilepsie quand les crises se répètent. Chez une personne atteinte d'épilepsie, certains facteurs risquent de déclencher les crises : les émotions fortes, les grandes fatigues (ou le manque de sommeil), le stress ou l'anxiété, les musiques fortes, les lumières aveuglantes ou clignotantes (comme en boîte de nuit). Le diagnostic d'épilepsie peut être posé sur base de la description des troubles et par électroencéphalogramme. Cet examen non douloureux consiste à enregistrer les ondes électriques émises par le cerveau. En présence d'épilepsie, les tracés sont caractéristiques. L'imagerie cérébrale (scanner, IRM) permet parfois de comprendre les raisons du problème, par exemple en montrant l'existence d'une zone cicatricielle dans le cerveau.

Le développement de médicaments antiépileptiques a modifié le vécu de cette affection : une majorité de personnes voient leurs crises diminuer en fréquence et en intensité.

Les signes plus ou moins parlants de l'épilepsie

L'épilepsie ne provoque pas systématiquement des crises de convulsions et une perte de conscience. Ce type de manifestations ne survient que dans 20% des cas et uniquement lorsque les décharges anormales perturbent le cerveau dans son ensemble. Lors de ces crises dites "tonico-cloniques" d'une durée de une à deux minutes, la personne se raidit : si elle était debout, elle chute brutalement. Puis, inconsciente, elle est prise de convulsions qui durent généralement moins de 60 secondes. Lors de la détente qui suit, une perte d'urine est possible, tout comme une respiration bruyante. Souvent, elle ressent ensuite un irrépressible besoin de dormir. Contrairement à certaines croyances, la personne ne risque pas "d'avaler sa langue" pendant de telles crises. En revanche, pour empêcher tout problème de déglutition, dès que possible, il faut doucement placer la personne au calme, sur le côté, en position de sécurité. Il existe un autre type de crise généralisée, beaucoup plus discrète : les absences. Ces brefs moments de perte ou de trouble de la conscience passent parfois pour une rêverie profonde ou une forte inattention. La personne ne tombe pas et reprend aussitôt ses activités, parfois même sans se rendre compte de son moment d'absence. Mais les crises d'épilepsie les plus nombreuses sont des crises dites "focales", c'est-à-dire qui restent localisées à une seule zone du cerveau. Leurs symptômes varient selon la zone concernée. Elles vont de la répétition involontaire de signes automatiques (mâchonner, faire des mouvements de bras…), à des hallucinations ou des déformations visuelles, par exemple. Parfois, la personne reste consciente et peut ensuite décrire ses symptômes. Certaines crises commencent de manière focale, puis le désordre électrique se propage à l'ensemble du cerveau, entraînant une crise généralisée. Si une crise tonico-clonique ne cesse pas après quelques minutes, ou si les crises se succèdent, ou si la personne reste longtemps inconsciente après une crise, des secours (1) doivent être appelés.

Les médicaments antiépileptiques

Le développement de médicaments antiépileptiques a modifié le vécu de cette affection : une majorité de personnes voient leurs crises cesser ou diminuer en fréquence et en intensité. Une parfaite observance du traitement est cependant indispensable. Parfois, le médecin doit recourir à une combinaison de médicaments pour contrôler les crises. De nombreux médicaments antiépileptiques peuvent entraîner des effets secondaires tels que fatigue, somnolence, variations du poids, dépression, etc. Un suivi médical régulier est indispensable. Un enfant présentant une épilepsie doit aussi bénéficier d'un suivi neurocognitif et pédagogique spécifique. Un traitement contre l'épilepsie ne peut jamais être arrêté sans avis médical, et surtout pas brutalement. Certaines formes d'épilepsie peuvent être traitées par une intervention chirurgicale. Cela nécessite une préparation minutieuse et de multiples examens visant à déterminer si des séquelles neurologiques ne seront pas à redouter.

// MONGENERALISTE.BE

(1) Numéro d'appel : 112

Faire évoluer les regards

"Il n'y a pas d'autre affection que l'épilepsie pour laquelle les préjugés sociaux sont pire que la maladie elle-même", écrivait, il y a 50 ans le neurologue américain William Lennox. Malheureusement, constate le professeur Michel Ossemann - Neurologue et Chef de service au CHU UCL Namur -, cette observation reste aujourd'hui d'actualité.

Une enquête réalisée par la Ligue francophone belge contre l'épilepsie auprès de la population belge francophone montre que certains stéréotypes ont la vie dure. Des exemples ? Près de 30% des sondés pensent toujours que l'épilepsie est une maladie mentale et déconseilleraient aux personnes atteintes d'épilepsie d'avoir des enfants. Une récente étude (1) montre également que l'état de santé mentale et physique évalué subjectivement par les patients avec épilepsie est moins bon que celui de personnes souffrant d'hypertension, du diabète ou même d'un cancer, probablement en raison de ce phénomène de stigmatisation. Le professeur Osseman remarque que l'épilepsie a toujours été considérée comme mystérieuse. Les premières descriptions de l'épilepsie, remontent à environ 1000 ans avant JC et sont assez précises. Son origine était attribuée à des possessions surnaturelles par des esprits démoniaques ou malicieux. Et malgré la reconnaissance de l'origine neurologique de l'affection fin du 19e siècle, la stigmatisation a persisté. Au 20e siècle, aux États-Unis, 60.000 personnes atteintes d'épilepsie ont subi une stérilisation entre 1907 et 1960. Encore aujourd'hui, la mésinformation perdure. Participer à des activités scolaires ou sportives, trouver un job, s'épanouir socialement, etc. restent des parcours semés d'embûches. Cela engendre un sentiment de malaise qui a des répercussions sur le bien-être des personnes et, par effet domino, sur l'évolution de la maladie.

// ET

(1) Kobau et al., 2017

Témoignage

Adrien, 35 ans, est atteint d'épilepsie

"Je suis papa de deux petits garçons, je ne dors donc pas beaucoup en ce moment ; je suis indépendant, je conduis, je bois parfois de l'alcool et j'utilise souvent un casque de réalité virtuelle pour mon métier. Rien d'exceptionnel… Mais je suis également épileptique. J'avais 20 ans quand j'ai eu ma première crise d'épilepsie, un matin, en vacances avec des amis après mon premier blocus universitaire. Ils ont eu la peur de leur vie et moi, à mon réveil, je ne croyais pas ce qu'ils me disaient. Et puis j'ai fait une autre crise, puis une autre et encore une autre. On commence à chercher la cause des crises; on teste la bonne médication; je prends du poids, je ne peux plus conduire; j'arrête l'unif. Je suis fatigué en permanence à cause des médicaments. Petit à petit, les "absences" se sont espacées, les crises "grand mal" se sont arrêtées et on a commencé à diminuer le dosage des médicaments que je prenais quotidiennement. Au bout de dix ans, j'ai tenté d'arrêter les médicaments avec l'accord de mon neurologue mais j'ai refait des crises et j'ai donc recommencé le traitement. Aujourd'hui, j'ai une vie normale, sans restriction mais avec quelques précautions à garder en tête comme l'importance de dormir suffisamment ou la nécessité de prendre mes médicaments quotidiennement. Avant d'être indépendant, j'étais employé et je n'ai jamais dit à mon employeur que j'étais atteint d'épilepsie. Dans ma vie sociale, le plus difficile est d'expliquer la maladie, et de rassurer les gens qui m'entourent. Même si tout le monde en a entendu parler, peu de gens connaissent la maladie et les stéréotypes sont nombreux. C'est cette méconnaissance qui engendre la peur."

La journée mondiale de lutte contre l'épilepsie s'est déroulée le 11 février dernier. Pour lutter contre les représentations négatives qui entourent la maladie et leurs conséquences, la Ligue francophone belge contre l'épilepsie a choisi cette date pour lancer une campagne de sensibilisation. Différents types de support ont été créés pour l'occasion : spots radio et vidéo, affiches et brochures. Pour en savoir plus et se procurer les supports :
Ligue francophone belge contre l'épilepsie, avenue Albert 49 à 1190 Forest • 02/344.32.63 • info@ligueepilepsie.be • www.ligueepilepsie.be

Sensibilisation

Quand l'expo se veut discriminante...

Plonger de jeunes visiteurs au musée dans une situation "réelle" de discrimination. Puis, la décrypter en décortiquant le contenu émotionnel généré par ce genre de situation difficile. Telle est la nouvelle animation proposée lors de l'exposition interactive "La Fabrique de la Démocratie" au BELvue à Bruxelles. Reportage au cœur d'un simulacre.

© david_plas

Ils s'appellent Abdel, Nicolas, Soufiane, Gohan et Hugo. Les cinq lascars ont 15 ou 16 ans. Ils sont désemparés et, à vrai dire, un peu perdus. De plus en plus nerveux, aussi... Ce matin-là, ils ont rejoint Bruxelles depuis Mouscron en train avec leur classe de Technique de qualification (17 élèves), accompagnés par deux enseignantes de philosophie et citoyenneté. Une fois arrivés au Musée BELvue, on leur a proposé un atelier où ils étaient censés mettre au point une affiche sur l'histoire de la Belgique vue par les jeunes. Mais quelque chose, dès le départ, n'a pas tourné rond autour d'eux.

L'animatrice n'a pas eu, pour leur groupe, le même petit mot d'accueil sympa que celui qu'elle a adressé aux autres élèves. Elle leur a fourni du matériel de moins bonne qualité. Elle ne s'est pas intéressée à leur travail, sinon de très loin. Pire : elle a demandé à Nicolas d'aller lui chercher un verre d'eau à l'autre bout du bâtiment, déforçant ainsi le travail de son groupe pendant de longues minutes. Elle leur a même intimé de travailler en silence ! Et cela, sans aucun motif, alors que les autres groupes pouvaient fignoler leur affiche dans un joyeux brouhaha ! Injuste, assurément...

© david_plas

L'atelier "Discrimin'action" : piéger les jeunes. Puis, décrypter avec eux ce qui peut dégénérer dans les groupes en situation tendue.

Tensions sous surveillance

Stop, on arrête tout ! Avec sa collègue discrètement à l'œuvre à ses côtés, l'animatrice met fin à haute voix au simulacre. Elle déballe aux 17 élèves le "piège" dans lequel elle les a imperceptiblement plongés : la réalisation de l'affiche n'était qu'un prétexte pour mettre les groupes en situation de concurrence. Tandis qu'elle aidait les trois premiers à avancer dans leur tâche, elle négligeait sciemment le quatrième. Pire : elle pratiquait, à son égard, une série de mini-discriminations qui, cumulées, n'avaient d'autre objet que de créer une situation tendue, propice à toutes sortes de réactions.

Fini, donc, le faux exercice ! Il est temps de ranger les chaises en cercle et de se parler, tous ensemble. De prendre du recul, surtout, par rapport aux émotions vécues tant par les discriminés que les discriminants : colère, indignation, démotivation... Car, à un moment, l'animatrice n'a pas hésité à proposer à deux élèves de voler le matériel du groupe déjà en mauvaise posture ! Les deux ados sollicités n'ont pas obéi : pourquoi ? *"C'est pas bien de voler, M'dame"*. Lâchée par un malabar un brin goguenard, la formule entraîne un éclat de rire général.

Mais, petit à petit, malgré des silences gênés et les postures mutiques de certains, un dialogue plus riche s'engage. Comment ont réagi les cinq compères malmenés ? Certains, découragés, ont abandonné leur tâche ; d'autres au contraire y ont mis deux fois plus d'ardeur, faisant une sorte de bras d'honneur – tacite et inconscient – à l'animatrice. Aucun n'a accepté la consigne de silence : cela s'appelle de la résistance ; elle peut être individuelle ou collective. Comment ont réagi les autres groupes à la discrimination des cinq malheureux ? Les jeunes répondent franco : *"Nous, on s'en foutait, Madame. Tant pis pour eux !"*. *"Nous, on n'a rien vu..."*.

Pas de morale à deux sous

L'animatrice fait revivre la séquence, décrypte et questionne tous azimuts. Évite avec soin toute moralisation (*"avoir des préjugés, c'est normal"*), ponctuant et soulignant chaque prise de parole. Il lui faut parfois arracher des bribes d'expression à ces ados vite distraits et confinés dans un rôle qu'ils aiment "surjouer". Mais leurs propos sont pertinents et finissent par toucher au cœur de l'animation : jusqu'où est-on prêt à aller, en situation de compétition, lorsqu'on est sous l'influence d'une autorité ? Qu'est-on prêt à "laisser passer" chez soi et chez les autres ? *"Pourquoi les cinq discriminés ne nous ont-ils pas demandé de l'aide ?"* interroge un ado. *"Parce que demander, c'est se mettre en infériorité"*, répond un autre qui, manifestement, sait de quoi il parle.

> *"VIVRE UNE EXPÉRIENCE CONCRÈTE DE DISCRIMINATION EST UN LEVIER BIEN PLUS PUISSANT QU'ASSISTER À UN EXPOSÉ OU À LA PROJECTION D'UNE VIDÉO"*

Sans les citer explicitement, les élèves abordent des notions aussi fondamentales que la fierté et la dignité, la solidarité et la complicité ou encore la confiance... S'interrogent sur la fiabilité d'un appel à l'aide. *"Êtes-vous si sûrs qu'il s'agissait d'un jeu ?"* interroge l'animatrice, faisant référence aux conditions de vie quotidiennes – bien réelles, celles-là – des femmes, des personnes d'origine étrangère, des homosexuel(le)s, etc. Les jeunes embrayent et évoquent les discriminations vécues par eux-mêmes mais aussi par les sans abri, le suicide comme (non) réponse aux vexations endurées à répétition, les figures héroïques de ceux qui ont défendu un peuple opprimé (Gandhi, Luther King, Mandela...).

Toucher et jouer, pour comprendre

Il est arrivé, dans la phase test de l'atelier, que la discrimination fictive réveille jusqu'aux pleurs une discrimination antérieure bien réelle celle-là. C'est pourquoi, pour appuyer encore la mise à distance émotionnelle, l'animation se termine par une troisième étape : avec un jeu de tablettes, les jeunes sont invités à réaliser un petit film d'animation illustrant ce qui s'est passé pendant la matinée. Les thèmes évoqués qui en résultent sont variés : la libération d'un héros défenseur des droits de l'homme, la discrimination envers les Arabes, la résistance contre une autorité injuste, etc...

> *"DANS UNE SOCIÉTÉ OÙ CERTAINES RESSOURCES SONT RARES, IL EST VITAL D'IDENTIFIER TRÈS TÔT LA TENTATION DU BOUC ÉMISSAIRE"*

L'après-midi, ils visiteront aussi la "Fabrique de la Démocratie" (lire l'encadré ci-contre). *"Le fait d'avoir vécu une telle expérience concrète de discrimination est un levier bien plus puissant qu'assister à un exposé ou à la projection d'une vidéo,* commente Delphine d'Elia, membre de l'équipe d'animateurs spécialisés pour intervenir auprès des jeunes. *Ne fût-ce que parce ce genre d'atelier permet de s'intéresser, en plus des victimes de discriminations, aux témoins de celles-ci. Jusqu'où ont-ils montré de l'intérêt (ou pas) pour les personnes discriminées ? Le message central, loin d'être moralisant ou culpabilisant, est celui d'un appel à la vigilance, a fortiori dans une société où certaines ressources, comme le travail, sont rares. La tentation du bouc émissaire doit pouvoir être identifiée – et démontée – le plus tôt possible"*.

Des balises, pour limiter le risque

Le service éducatif du BELvue en est bien conscient: ce nouveau type d'atelier est, selon ses propres dires, "assez radical". Des balises ont donc été prévues. Les enseignants sont évidemment "dans le coup" et associés à la création des groupes. Les discriminations sont imposées sur base de critères "neutres" comme l'âge des participants, jamais (évidemment) sur le physique ou des critères subjectifs. Dès que les émotions montent en puissance, l'exercice est arrêté. Les animateurs œuvrent toujours en duo, l'un plongé dans le feu de l'action, l'autre plus observateur.

Ce jour-là, sollicités sur leur ressenti, les jeunes de Mouscron ont trouvé l'atelier *"cool"* et *"instructif"*. Quant aux deux profs de philosophie et citoyenneté, elles étaient décidées à revenir à la "Fabrique de la Démocratie" mais, cette fois, avec des classes de deuxième année. Comptant sur la discrétion des uns et des autres pour qu'entre-temps, les élèves concernés n'aient pas vent du stratagème qu'on leur prépare...

// PHILIPPE LAMOTTE

© fred_cnevens

>> Plus d'infos : "La Fabrique de la Démocratie" s'adresse aux plus de 14 ans, en groupe ou en classe. L'animation "Discrimin'action" est une option facultative. Il est aussi possible de visiter l'exposition en autonomie ou avec une animation sans mise en situation. Les visites (jusqu'au 31 mai) sont gratuites, mais la réservation est obligatoire via www.belvue.be. Les horaires varient selon le type de visite prévu. Un dossier pédagogique est disponible sur le site. Des visites pour adultes (payantes) sont exceptionnellement organisées. Le Musée BELvue est situé juste à côté du Palais royal, place des Palais 7, à Bruxelles • 02/500.45.54

Un cran plus haut

La "Fabrique de la Démocratie" est un exposition interactive fréquentée à ce jour (depuis 2012) par 30.000 jeunes à Bruxelles mais aussi dans plusieurs villes du pays. Les visiteurs doivent actionner des machines manipuler des objets, répondre à des questions articulées autour du vivre ensemble, des préjugés, de la discrimination, des libertés, etc. Fort de ce succès, le service éducatif du BELvue, Musée de la Belgique et son histoire mais aussi centre pour la démocratie, est passé un cran plus haut. Il a mis sur pied l'atelier "Discrimin'action", basé sur une mise en situation "réelle" de discrimination.

PETITES ANNONCES

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Grille tarifaire selon la rubrique :

Rubriques : Matériel - Mobilier - Emploi/Services - Auto/Moto - Divers - Location (recherche d'un logement) : **12,50 EUR/parution.** Rubriques : Villégiature – Immobilier – Location (mise en location d'un logement) : **20 EUR/parution.**

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne :

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales et en indiquant la rubrique désirée. Les annonces ne doivent pas dépasser 190 caractères, espaces compris. Au-delà, elles seront recoupées par nos soins.
2. Effectuez votre virement ou versement sur le compte IBAN : **BE77 0000 0790 0042** au nom des Éditions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées. Code BIC ou SWIFT : **BPOT BE B1**
3. Envoyez votre annonce en joignant votre **vignette jaune** ainsi que **la preuve de votre paiement** au Service des petites annonces - En Marche - 579 chée de Haecht, BP 40 - 1031 Bruxelles ou par fax : 02/246.46.30 ou par courriel à enmarche@mc.be – tél : 02/246.46.27

Dates ultimes de rentrée des annonces :

Le **vendredi 8 mars** pour l'édition du **21 mars 2019**
Le **vendredi 22 mars** pour l'édition du **4 avril 2019**

Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve du paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs. Le journal *En Marche* se réserve le droit de ne pas éditer une annonce qui ne serait pas conforme à l'esprit de l'organisation MC.

Divers

A. V. Timbres Luxbg. neufs et oblitérés, cachet 1er jour. 071/50.21.75 (D54511)

Collection, achète timbres-poste de Belgique, collections anciennes ainsi que lettres et documents entiers. 0497-77.89.59. (D54504)

Achète maroquinerie de marque, sacs, sacoches, valises, portefeuilles... recherche aussi tout objet ou produit de luxe pour dame. 0479-26.27.60. (DI54469)

Achète antiquités: mobilier, horloges, tapis, art asiatique ou africain, BD, cartes postales, porcelaine, faïence, peintres belges ou étrangers, timbres, livres, vins. 0478-54.81.79. (DI54467)

Achète Val Saint Lambert: vases, verres, lampes, drageoirs, carafes, bougeoirs, coupes... 0485-54.35.85. (DI54468)

Achète bijoux, or, argent, fantaisie, moderne ou ancien, montres, argenterie, 50 ans d'expérience, me déplace dans toute la Belgique. Mr. Pircard 02-520.29.39. (DI54466)

Cherche réparateur (trice) pour 2 lapins Duracell Footballeurs (Fifa world cup 2006 Bunny), hauteur 38cm. 0475/46.39.99. (D54566)

Appareil photo Pentax (parfait état) MZ-5N avec objectifs Pentax 28-70 + S 80-160 + 100-300 + 2 x Teleplus MC7 ainsi que 2 pieds support. 02/736.65.54. (D54564)

Emploi/service

Pensionné vous aide à réaliser tous vos petits travaux à la maison, travail soigné, région Marche. 0471/71.14.39 (E54512)

Kiné retraitée, dynamique, patiente, attentionnée cherche emploi dame de compagnie, région Namur et environs, Charleroi et environs . Fr. Urbinati 0473/13.02.10. (E54565)

Offre logement région Bastogne contre surveillance et garde de 2 chats + 1 chien. Durant absences +/- 3x par an, durée de 15 jours. 0479/54.62.25 le soir (E54510)

Garnisseur de sièges, 40 ans d'expérience, devis gratuit, Maison Didot à Namur. 081-40.04.80. (E54578)

Réparation de machines à coudre et surjeteuses, Bernina, Pfaff, Elna, Singer, etc... me rend à domicile. 0471-08.58.33 après 19h 071-66.78.65 (E54407)

Pensionné actif, disposé à vous aider pour corrections de tous textes (articles, livres, thèses, mémoires de fin d'année ou autres doc.), prix doux, discrétion assurée. 0475-90.27.14. (E54527)

Immobilier

Av: Couillet sud, appart. hall entrée-séj., hall nuit, cuis.éq., annexe, sdb, 2ch, asc.conf., vidéophon.-dvd, localisat. optim. TEC-R3, bonne maintenance, loué 550E prix 89.500E. 0495-934579 (IM54556)

France Méd. Barcarès, AV. appart meublé, face mer, 1er étg., 2ch., liv.-cuis., SDB, terr., park. pr 119.000E, photos, site s/dem. 061/26.61.20 - 0474/53.29.24. (I54567)

Recherchons un bien immobilier en viager, maison, appartement, bungalow... de particulier à particulier. 0478-54.81.79. (IM54462)

A 8km de Mons, appart. à vendre 180m2, hall, salon, terrasse, living, cuis. équipée, 3ch., sdb, salle douche, grenier, chauffage central, 190.000E. 0475-46.39.99. (I54575)

Matériel

A.V. cse décès, chaise roulante neuve avec coussin, 400E, déambulateur 4 roues avec freins, 50E, chaise percée, 30E, env. Eupen. 087/46.98.05 (M54514)

Av: lit méd. éléct. "Gohy" coul. hêtre + rallonges+perroq., achat Qualias, agréé mutu, excell. état, 700E, table de nuit roul. 200E, rég. Tournai-Renaix-Mouscron. 069-455103 - 0499-410508. (MA54486)

AV. : CSE. Chauf. élec. poele au gaz 'wellstralerr19M' BUT/PROP + raccords. jamais utilisé, acheté 1637E, vente 275E. 0475/772.092. (M54562)

AV. chaise roulante confort. avec table adaptée 'VDRIVE', assist. élect. vermeiren, peu servi, 3500E, rég. Tervuren. 0479/69.25.68. (M54563)

Élév. vertical Birdie compact à sangles, ét. neuf, 2.200E vend:1.200E, voiturette 724E, vend:350E avec sangles, lit élec.+potence+ matelas anti escar + compresseur 1.200E. 0496-21.93.72. (M54560)

Lit électrique état neuf avec matelas de 12cm + matelas antiescar alterning avec garantie, 700E, Namur, Rhisnes. 0495/67.09.99 (M54515)

Av: état neuf, fauteuil roulant électrique "Sunrise" médical, pliable, jamais servi, batterie rechargeable, juin 2018, 1.500E, à venir chercher à Harchies. 065-66.92.77. (MA54576)

AV. Lit Auping auronde, cadre gris acier 2m/2m, levage manuel tête-pieds, neuf 3800E, vendu 1800E. 0474/305.100. (M54589)

Mobilier

Ht-Picardie, AV. : table + 6 chaises paillées, Breughel, chêne impec. 0495/68.22.04. (M54585)

Villégiature (Belgique)

Coxyde, appart. 2ch., tt. conf., mod. et soigné/ digue, wifi, photos et tarifs: pierrardcoxyde.skyrock.com, rens. et réserv.: 0473-92.13.56. (V54525)

La Panne, appt. avec gar., face mer, centre digue, 2 ch., tt.cf, très belle vue, près commerces, se loue tte l'année du sam. au sam., de 380 à 630E/sem. tt.comp. 010/880424 - 0477/742862 (V54396)

Coxyde, studio 4 p. soig., 200m mer, terr. plein sud, tv coul., park. priv., libre carnaval, Pâques, mai, juin, juillet, aout, sept. 071/50.26.76 - 0476/45.79.04. (V54568)

Coxyde digue, loue appart. très soig., 2e ét., 2/5p, 2ch, tt. conf., lv, balcon, wifi. 063-57.23.71 - 0473-73.04.29 - http://perso.infonie.be/locapart - thill.roland@gmail.com (V54533)

La Panne, appart. face à la mer, centre digue, 2e ét., 2ch., très spacieux et lumineux, tt. conff., wifi, poss. garage, se loue tte. l'année du samedi au samedi. 0479-32.75.55. (V54390)

Westende-Bad, luxueux appt. 2ch., 4-5p., situé à prox. centre et mer, end. calme, 2e ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e., sem. ou quinz. 0479-53.55.67. (V54571)

Coxyde digue vue mer, appt. 4p. 5e ét. asc. 2ch sdb, cuis + liv., chff.c, tv, chges comp/sem., Carnaval-mai: 395E, févr.-mars: 295E, 3 au 17/8: 1.060E. beriotandree@gmail.com - 0479-415443. (V54598)

St Idesbald, appart. au calme, très lumineux, rénové, belle vue sur mer, tt.conf., 2ch., emplacement park. ss-ter., photos sur demande. 0489-59.00.07. (V54538)

Durbuy - Barvaux/Ourthe, àl. chalet de vacances. 087-88.10.16 - 0497-18.33.41. (V54498)

Coxyde digue, vue front./mer, ds. imm. avec pisc. et gar., appt. tt.cf., 3ch, vaste séjour (tv), l-v., cuis.éq., gde.terr sud, de 400 à 600E/sem. svt. période. 010-61.17.43 - 0484-18.17.28 (V54594)

Knokke-Heist, appt. coin, vue sur mer, 2ch, sdb, wc, cuisine, living, tt confort, tv, dvd, se loue tte l'année du samedi au samedi, 420 à 600E/ semaine tt compris. 0486/96.86.97. (V54592)

Ard. Redu, gîte 3 épis, 5p., 4 façades, jard. clos, tt.conf., wifi gratuit, tv Proximus, de 85 à 95E/nuit. 0479-79.80.96. (V154580)

La Panne, appart neuf, digue de mer, 4p., 1ch., avec garage, pas d'animaux. 063-42.24.94 - 0496-21.93.72. (V54561)

Coxyde, appart. 6p., rez-de-chaussée, 50m digue, vue sur mer. Par sem > juin: 400E, juill.-août: 550E, sept.: 450E, oct.: 350E. consommation comprises. 0486-73.76.98. (V54586)

Coxyde, appt. 8p. avec jard. spac., 3ch. en duplex (2+2+4), gar., 70m digue (rue en cul de sac), idéal pr. famille avec enfants, photos, tarifs et dispo sur www.lesbrisants.be (V54596)

Coxyde, appt 5 pers., 2ch, sdb, wc, cuisine, living, 30m digue, côté soleil, tt confort, tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34 (V54352)

Middelkerke, face mer, app 1ch, balcon, gd. living, possib. 4p., asc., facil.pkg.gratuit, animaux non-admis, sem ou quinz. 0496-51.73.39. (V54588)

Villégiature (France)

Bandol, Var, villa 10p., 60 ares, tt. conf., pisc. priv., 3km mer, oliviers, vue vignes, boulodrome, balançoires, wifi, chien ok. 0478-62.67.59 ap. 20h. (V54487)

Haute Provence, St Maime, villa provencale, tt. cft, 3 ch, jard., arb., clôt., pisc. priv., parking, terr. vue sud, loc. juill-aout 1500E/qz. stoffenlm@skynet.be, 010/43.94.68 (V54508)

Côte d'Azur, La Napoule, appt 2ch., tt.cf., 2/4p, cuis. éq., liv., terr park, pisc., non fum., pas anim., 100m plage, port, commerces, àl: Pâques, du 1 au 15/06, du 3 au 31/08. 0497-11.52.99 (V54263)

Provence, villa 7p., 3ch., tt. conf., terrain arboré et clôturé de 11 ares, 8km Aups, 15km Verdon et lacs, de 550 à 800E/sem. 0498-77.67.65 - Voir: Immoweb vacances annonce 5067847 . (V54572)

Cavalaire, Golfe de St Tropez, C. Azur, appt rez de villa, tt conf., sup v/mer, 50m plage, qde terrasse, parking, jardin 17a. 0474/86.67.72 (V54523)

Entre Cannes et Nice, sortie 47/A8, appt. 4-6p., 2ch.+div., tv, wifi, lib. du 25/5 au 1 ou 8/6, 690E/s, ds parc gardé, arbor, calme assuré, pisc., étangs, prom., plage à prox. 02-771.70.95. (V54520)

Canet en Roussillon (Perpignan) studio àl. 4p. front de mer, cuis., liv., sdb., terr., ch. ind., airco, tv, prox. port, voile, pêche, jetsky, aquarium, commerces, tte. l'année. 0498-383275. (V54593)

Marseillan plage, Hérault, villa 5-7p. ds. résid. sécurisé, 500m de la plage, piscine, airco. 019-51.05.62 - 0478-50.49.15 (soirée) - pumalanga.xana@skynet.be (V54574)

Bray-Dunes Fr., 6km de La Panne, spendide appt sur digue avec terr. sud, 5p, tt cft, park. sous-sol. www.locava.quefaire.be > Mer du nord > La Panne 'Clair de dune vue sur mer'. 081/43.37.78 (V54570)

Côte d'opale, Wissant, à 50m plage, appart 4p. sej. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., 1ch., sdb, wc sep., terr clot. tt conf. 0495/32.28.95 - zimwatapp@gmail.com (V54581)

Ardèche/Gard, proximité Barjac, Cévennes, villa 6-8p, tt confort, jardin, pisc., tennis, juillet/aout : 850E/sem, possib hors saison, facebook @ felgerescl - 0477/26.99.47. (V54584)

Dordogne - Quercy, à proximité Rocamadour, maison de caractère 3 à 4p. env. calme, plein sud, loc/sem 290E à 320E. 0476/42.11.45 (V54507)

Provence, lac Ste Croix, gite de France AL. 2 villas indépend. 6P et 4P, équipée tt. conf., tv, wifi, terr. privative, gd jardin, pisc., loc. de juin à sept. 0498/11.83.86 - 010/65.80.90. (V54583)

Séjour Corrèze Fr. en chambres d'hôtes, 1 sem. en 1/2 pens./2 pers. + boissons à table 600E. mamanleoniilde@gmail.com - 0033-555.982.453. (V54500)

Nyons, Drôme prov., appart. 2p. tt.conf., belle vue, terr. et jard., tv, wifi, prox. commerces et centre ville. 0472-71.73.87 - ijabim@gmail.com (V54493)

Provence Ventoux, maison vac. àl, 10pers. (4ch), proche Mont Ventoux, gd jardin, piscine 10x5, tt conf., dispo: du 28/06 au 13/07, du 3 au 18/08 et sept. 0499-205800 ou 84570m@gmail.com (V54491)

C. d'Azur, Plan-de-la-Tour, 9km mer, villa 8p, 4ch, 2sdb, pisc.priv., 1ha clôt, vue panor., 750E à 1.600E/sem. 02-7718531 - pbogaert@brutele.be - http://abogaert.wix.com/plandelatour (V54573)

Roquebrune - Cap Martin, studio 2p., à 60m mer, pkg.,jard., avril, 1e qz. mai, juin, 2e. qz. juillet, août. 0478-25.86.19. (V54579)

Alpe d'Huez, ski, appart. 4p., tt. conf., balcon pl. sud, vue sup. et dégagée, pied pistes, 4e ét. et dernier, asc., park. priv., situation superbe. 063-57.78.89 -0472-78.94.05. (V54595)

Calvisson-Gard, à 2 pas de la Provence, maisonnette 5 à 6pl., 2ch., sdb., ds rés. gardée, 2pisc., super, entre Nîmes et Montpellier. 0495-38.14.73 - http://lemasdesvignes130861.skyrock.com (V54597)

Provence, 7km Vaison la Romaine, Puymeras, face Mont-Ventoux, chambres d'hôtes, 55E/2p., tables d'hôtes 20Ep. 0033-490464229 - http//perso.orange.frlejasdesgrandscedres (V54490)

St-Cyprien-Plage (Roussillon), à louer villas 4-6 pers. + apparts, piscine, tennis, mer, commerces à 250m, diaporamas à voir. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V54421)

Menton, côte d'Azur, bord de mer, studio-appt à louer, 2à3 pers., tout confort, tel ap. 19h & we. 068/28.25.75. (V54569)

S.O: Puymiclan (Sud Bergerac), part. L grde mais. campagne, 1ha., calme, 8-12p., 4ch., 3sdd., 3wc, tt.cf., pisc.priv. 10x5m, 1300E/sem J/A, photos et infos: taboulg@hotmail.com 0479-814832. (V54587)

Côte d'Azur, Menton, appt. plein sud, impecc., à 1min. de la plage, vue imprenable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V54484)

Provence, mais. impec, gd terrain priv. +pisc. 10X5, en pl. nature, 8p, 3ch., 2sdb, 3wc, sàm, wifi, cuis.ext. bar face pisc., tt. pl.-pied, lacs, Verdon à prox. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V54483)

Prov, rég. Nîmes, àl villa tt cf., 6p, pisc. priv., boulodrome, bar d'été, location de mai à octobre - 0470-95.27.89 ou https://villacolombeyrolles.wixsite.com/villacolombeyrolles (V54457)

Provence, Verdon, Lac Ste Croix, villa 5p. et studio 3p., tt. confort, à découvrir sur: www.lesavresses.com - 0496-43.65.41. (V54452)

Bretagne, Côtes d'Armor, 10Km plages, charmante mais. en pierre AL. avec magnif. jard. ds. village classé, cap. 6-8p, àpd: 390E/sem. www.facebook.com/lesmarloyats - 0474-98.43.48. (V54591)

Promo: Prov. Mas 8-10 pers., 5 ch, douche, wc, pisc. 5x10m, confort cuis, L.V., four, micro-o., TV, BBC, esp. calme, 15/06 à 15/09, 8 ou 15 j. leschenesverts@gmail.com, 063220291-0498521694 (V54517)

Bretagne, Le Croisic, appart. 2ch, 3e ét., 5p., face plage Port Lin, vue mer except., terrasse Sud, prox.comm. et gare, pkg. 0033-689.26.08.18 - dethier.m.madeleine@orange.fr (V54554)

Gard, proche d'Uzès, splendide villa 4ch., 2sdb, jard.clôt., 15a, pisc.sécur., nbrx.loisirs et marches,par sem. ou quinz., en main juin, 1ère quinz. août, sept. 0475-28.93.59 - 083-65.60.45. (V54543)

Auvergne, à découvrir, Cantal Alleuze maison tt conf. jard., bbq, park, site classé Michelin, pt village calme, promenades, vtt riv. pêche act nautiques. 425E/sem - 085-51.26.74. (V54541)

Promo 10% avant 31/3, villa 6p, Carcassonne, tt. cf., airco, 3ch, 2sdb, cuis.éq., jard.+bbq, terr., pisc. priv., pr. Canal du Midi, site web: http://famillesonveaux - 0478-94.00.48. (V54485)

Grau du Roi, bord Médit., Camargue, proche plage, appart 4p., 1ch., piscine. 0496-66.55.45 ou 04-370.11.12 - Infos, prix et photos: www.appartgrau.be (V54453)

Bretagne, Plougerneau, mais. conf., 100m mer, côtes natur., criques sauv., pittor., plages sable fin, air pur, ressourçant, idéal vac. famille ou couple. 0477-27.65.14 - jpdjon@hotmail.com

Villégiature (Autres pays)

Villafortuny, Cambrils, 90km BCN, àl. bel appt. rdch., 6p., 3ch., 2sdb., 50m plage, pkg priv, wifi, cuis. équip., mai-juin-sept: 890E/mois, juill.-août: 990E/qz. 03-651.63.57 - 0477-65.55.16 (V54381)

Italie-Ombrie, montagne, villas ds. oliveraie, 3ch, 2-6p., pisc, calme, prox. Pérousse, Orvieto, Assise, idéal pr visiter rég histo. 0495-591918 - ncapocci@lepiatte.com (V54459)

Maroc 100km sud Agadir, ds village sécur. avec pisc., jacuzzi, fitness, tennis, resto. villa 100m2, 2ch, sdb, cuis.éq., tv sat., wifi, solarium 100m2, plage 50m. claudinedekoster@hotmail.com (V54497)

Costa Brava - St Antoni Calonge-Coq, appart. 4p., 1ch., sit. au 1er étage, asc., airco, tv (30 ch. Fr.), cuis.équip., wifi, gd. patio, garage, 150m plage, de 215 à 565E/sem. 0493-08.34.33. (V54472)

Majorque - Iles Baléares (Santa Ponsa) 20 km Palma, àl., appt 100m2 rdch, 3ch, 2sdb, terrasse, jard+bbq, bord mer, zone calme, résident, tt facilités. 085-23.09.44 - ponsjeanb@gmail.com (V54536)

Costa Blanca, Albir, 4e et dernier étage, prox mer, appart. 2ch., 2sdb, liv., cuis., terr., tv sat. Internet +wifi, garage. dominiquewagemans@gmail.com. 0478-27.49.77. (V54476)

Andalousie, dans village montagne, maison calme, pisc., jard. 2000m2, 3ch, 2-6p, 1sdb et 1 sdd, cuis. équip., airco, vue panoram., prox. villes historiques. hannequartxav@hotmail.com (V54521)

Almunecar + Benidorm, promo. appt. vue mer, 1ch., tv, terr. sud, micro-ond., 499E/mois, juill.-août: 999E./mois, pisc., park., photos. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V54532)

C. Brava, àl. du 15 au 31/08, tb. villa avec piscine privée, 3ch., 3sdb, vue sur mer, jard. clôt., 2 à 6p. propres et responsables. 0032-477.30.36.54 - jmmisson@gmail.com (V54542)

Esp., Tossa De Mar, bel appart. ds villa, superbe vue/mer, quartier calme, 6p., 3ch., 2sdb., gde. terr., pisc., prix spécial Pâques, infos ou photos 087-67.50.50. (V54577)

Esp. sud, Torrox Costa, appt 4p., 5e, asc., 1ch, cuis., terr., vue mer, tv cd wifi, digue access/jardins, restos et comm. 13 au 20/7 et 3 au 10/8: 395E. beriotandree@gmail.com - 0479/415443. (V54599)

Offres d'emploi

L'ASBL, MAISON MARIE IMMACULÉE À NEUFVILLES RECHERCHE (H/F):

> **un ergothérapeute**
mi temps - poste libre pour L'Olivier à Uccle.

> **un infirmier**
temps plein - poste libre pour la Maison du Grand Chemin à Neufvilles.

Plus de détails et postulez sur www.asbl-mmi.be/jobs

LA FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE (FESEC) RECRUTE

> **un directeur coordonnateur**
pour sa cellule de conseil et de soutien

Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation pour le 13 mars à Eric Daubie, secrétaire général de la FESeC, av. Mounier 100 - 1200 Bruxelles - une copie sera adressée par courriel à eric.daubie@segec.be

L'UNION DES ENTREPRISES À PROFIT SOCIAL ASBL "L'UNISOC" RECHERCHE (H/F) :

> **un directeur**
temps plein - contrat fixe.

Plus de détails sur www.unisoc.be
Envoyez votre CV et une lettre de motivation avant le 7 mars par courriel à jobs@unisoc.be

LE DÉCLIC ASBL, SERVICE AMBULATOIRE POUR LES FEMMES, ET LEURS ENFANTS, VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ENGAGE (H/F) :

> **un coordinateur**
CDI - passeport APE.

Plus de détails sur www.viefeminine.be
Envoyez une lettre de motivation avec CV pour le 28/02 à Mme Houthoofdt, Le déclic, rue du Pont 11 - 6530 Thuin ou via responsable-charleroi@viefeminine.be

LE GÎTE D'ÉTAPE DE LOUVAIN-LA-NEUVE RECHERCHE (H/F) :

> **un chargé d'accueil**

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV pour le 28 février par courriel à job@gitesdetape.be

en marche

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles ✆ 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

ÉDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppem.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique Tirage moyen 450.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1er et 3e jeudis du mois (1er jeudi du mois en juillet et en août).

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

Exposition

Fête !

Carnaval, *Pride*, Fête nationale… Baptême, mariage, anniversaire… Qu'elles soient officielles, à caractère personnel, joyeuses, protocolaires, liées à un pays, une religion ou à une communauté, les fêtes ponctuent nos vies. Ce sont des moments forts, à partager avec d'autres personnes. Le Museum aan de Stroom (MAS) à Anvers nous invite à jouer les invités de marque.

Impossible de louper le MAS lorsqu'on approche de l'ancien quartier des docks. Belle tour de grès rouge et de lumière, située au bord de l'eau, le MAS en impose. À l'intérieur, la vue sur l'ancien quartier économique portuaire anversois est imprenable et les différentes expositions disposent de vastes espaces pour se déployer. L'exposition permanente "Fête !" est située au 4e étage du bâtiment qui en compte neuf. D'emblée, on est mis dans le bain. Les jeux lumineux et l'ambiance musicale n'invitent pas à la contemplation, tous nos sens seront sollicités. Pour l'occasion, sept artistes anversois ont composé des morceaux musicaux. Chaque morceau a été écrit à la demande du MAS et a été composé pour une partie spécifique. Plusieurs fêtes nous sont contées, à nous de choisir celle qui va inaugurer l'aventure. Toutes seront dynamiques, ludiques et riches en témoignages et en informations. Focus sur trois d'entre elles.

// ET

Les *Fantasy coffins* au Ghana

Depuis les années 50, les *Fantasy coffins* (cercueils) sont en vogue dans la petite ville côtière de Teshie au Ghana. Leur forme révèle parfois le métier du défunt, et leur matière son statut. Il s'agit souvent d'objets occidentaux : une bouteille de coca, un avion, un appareil photo, un téléphone… Les avions, les bateaux et les voitures désignent spécifiquement le cercueil comme moyen de transport pour l'au-delà, le monde des ancêtres. Le cortège funèbre est une fête colorée, musicale, joyeuse. Toutes les relations du défunt sont conviées. Aujourd'hui, certains de ces *Fantasy coffers* se retrouvent sur le marché international de l'art. On contemple le modèle "appareil photo"présent au Musée et on regarde le témoignage vidéo d'un artisan expliquant qu'un défunt lui a demandé un cercueil en forme de piment.

© Estelle Toscanucci

La fête de la nouvelle fille

C'est la fête la plus importante chez les Indiens Ticuna de la région frontalière entre le Brésil, le Pérou et la Colombie. On y célèbre l'arrivée des premières menstruations. La jeune fille séjourne dans une hutte qui représente l'utérus. Lorsqu'elle en sortira, elle sera devenue femme. Le MAS nous invite à faire le lien avec le monde occidental. Ici, nous n'avons pas l'habitude de fêter le début des menstruations. Mais les concepteurs de l'expo soulignent que les médias sociaux jouent un rôle de plus en plus important dans le processus initiatique de l'adolescent. Et vont un cran plus loin : les influenceurs sur les réseaux sociaux seraient les chamans d'aujourd'hui. Ils transmettent la connaissance dont on a besoin pour conquérir sa place dans la société, au même titre que les amis, les parents et les professeurs.

© Felipe Rios

Les orgues de danse

Ces mystérieuses machines sont typiquement belges, surtout populaires à Anvers et à Bruxelles. Elles étaient fréquemment louées pour des kermesses au début du 20e siècle. Leur objectif ? Faire danser les gens. Certains orgues de danse ont pris des proportions monumentales et ont été équipés d'éléments mobiles, d'instruments jouant tout seuls et d'effets de lumière. Envie de tourbillonner sur des airs d'antan ? Chaque mardi et chaque dimanche, de 11 à 12 h et de 15 à 16h, le MAS organise des matinées dansantes traditionnelles dans la belle salle qui accueille les deux magnifiques orgues de danse. Il n'est pas nécessaire de réserver.

>> Plus d'infos : www.mas.be/fete

© MAS

© stadantwerpen

>> Plus d'infos : **MAS, Hanzestedenplaats 1 à 2000 Anvers • exposition accessible en français, anglais et néerlandais • ouvert du mardi au dimanche de 10 à 17h • entrée : 10 euros (réductions possibles) • www.mas.be • 03/338.44.00**

Participation citoyenne

Mon musée est ton musée

Comment rapprocher les publics des musées ? Comment faire de la visite une expérience de qualité pour chacun ? Comment encourager la diversification des visiteurs ? Les ASBL Mooss et Arts&Publics, accompagnées par la coopérative Cera, tentent d'apporter des réponses concrètes à ce questionnement. Pour cela, elles misent sur la participation citoyenne. Et ont lancé l'opération "Public à l'œuvre".

"Public à l'œuvre" (PAO) propose aux citoyens et aux institutions muséales de créer des projets ensemble, au sein même du lieu d'exposition. L'idée de départ ? Expert ou visiteur, chacun peut apprendre de l'autre. La méthodologie est participative : travailler en équipe à l'élaboration d'un projet, de la conception à la réalisation. En 2016, cela se concrétise au Musée des Beaux-Arts de Charleroi avec l'exposition "Reg'Arts décalés". À partir de cette année et jusqu'en 2022, sept autres musées présents sur le territoire Wallonie-Bruxelles se lancent dans cette exploration. Kim Cappart est médiatrice culturelle à l'ASBL Arts&Publics, elle détaille les objectifs de PAO.

En Marche : pourquoi, selon vous, est-ce essentiel d'intégrer la voix des citoyens dans la politique d'organisation des musées ?

Kim Cappart : le rôle des musées est amené à évoluer au sein de la société. À travers l'art, il s'agit de répondre à certains besoins. Et de faire tomber les éventuelles barrières qui empêchent la découverte de ces institutions. Le projet "Public à l'œuvre" permet d'entendre plus directement à quoi s'attendent les citoyens lorsqu'ils vont découvrir une exposition aujourd'hui. Que veulent-ils apprendre de l'art ? Inviter les publics à participer à l'organisation interne du musée permet d'ouvrir la réflexion.

EM : on parle donc bien ici d'une démarche participative et pas seulement consultative ?

KC : absolument. Ce sont des projets ambitieux qui visent la cocréation d'un produit final. L'exposition en est l'issue la plus logique, mais le produit final peut aussi prendre une autre forme, selon les idées et les envies de chacun. Rien n'est figé ou défini à l'avance. Ce qui est intéressant, c'est que l'imprévu devient alors envisageable. Cela dépend évidemment de la réalité des musées et de leur capacité à développer telle ou telle forme de projet, mais ce sont toujours les participants qui en restent les maîtres.

EM : comment avez-vous sélectionné les musées wallons et bruxellois qui vont se lancer dans l'aventure ?

KC : nous travaillons avec les 150 musées qui pratiquent la gratuité le premier dimanche du mois. Nous connaissons bien ces musées et nous avions l'intuition que certains seraient emballés par le projet. Au départ, nous avons contacté une quinzaine de musées. Sept d'entre eux ont manifesté leur intérêt, leur enthousiasme et leur disponibilité. Le Musée de la Vie wallonne, le MAD musée, les Musées de la ville de Liège, le pôle muséal de Mons, la Maison tournaisienne, la Fonderie et le Musée BELvue. Ensemble, nous avons élaboré un préprogramme. C'est la Maison tournaisienne qui ouvre le bal. Le deuxième cocréation se déroulera au Musée BELvue à Bruxelles. Pour ce projet, l'appel à participants sera lancé à la fin de l'année.

© Arts&Publics

Les participants en pleine création au Musée du Folklore de Tournai. Les publics découvriront le fruit de leur travail à partir du 11 mai prochain.

EM : comment les participants sont-ils sélectionnés ?

KC : l'appel est le plus ouvert possible. Nos critères de sélection principaux sont la motivation et la diversité. Il n'y a pas de critères spécifiques liés à l'âge, à la connaissance de l'art… Nous essayons de constituer des groupes mixtes. Les personnes intéressées doivent venir avec des envies, et pas avec des projets individuels déjà constitués. La première phase du processus ? Choisir une thématique. Sur cette base, le groupe cherche le parcours, le contenu, la scénographie. Nous les accompagnons via des ateliers dont les objectifs sont d'ouvrir la réflexion et de ne pas rester bloqué sur une idée. C'est un travail complet, qui inclut la scénographie, le montage de l'exposition, la médiation, la communication, l'organisation du vernissage et des visites guidées. Un musée travaille parfois trois ou quatre ans autour d'une exposition, nous devons effectuer ces tâches de manière accélérée. La démarche est très riche, et le processus est plus important que le résultat.

EM : Qu'est-ce qui surprend les participants lorsqu'ils découvrent le fonctionnement d'un musée ?

KC : nous avons remarqué un étonnement concernant la complexité de l'organisation d'une exposition. Combien il est difficile, par exemple, de trouver le bon titre et combien il est vain de vouloir satisfaire tout le monde. Au Musée M, à Leuven, les expériences PAO ont porté leurs fruits puisqu'il existe aujourd'hui un groupe de "citoyens-consultants" qui donne un avis concernant la réalisation des activités du musée. Les musées ont des temporalités longues, les expositions sont préparées trois ou quatre ans avant leur présentation aux publics. Confronter les différents points de vue est, dans ce cadre, encore plus intéressant.

// PROPOS RECUEILLIS PAR ESTELLE TOSCANUCCI

>> Plus d'infos : **Arts&Publics, avenue Louise 203 à 1050 Bruxelles • 0477/44.33.90 • info@artsetpublics.be • https://artsetpublics.be**

éditorial

6e Réforme de l'État : le temps des engagements

Elisabeth Degryse // secrétaire nationale

© M. Detiffe

Depuis le 1er janvier 2019, les Régions et Communautés sont responsables de l'exécution des compétences transférées par la 6e Réforme de l'État en matière de santé et d'aides aux personnes. Il s'agit principalement des maisons de repos, d'une partie de la revalidation, des aides à la mobilité, des infrastructures hospitalières, du sevrage tabagique, de la prévention et de la promotion de la santé. La MC a été une cheville ouvrière de ce transfert. Petit coup d'œil dans le rétroviseur et regards sur les perspectives à venir.

2014-2019 : une législature pour se mettre en ordre de marche !

Il aura fallu une législature entière pour que les Régions wallonne et bruxelloise se dotent chacune des outils pour gérer les matières transférées. Toutes deux ont opté pour une gestion paritaire, c'est-à-dire une cogestion des budgets et des politiques par les mutualités et les prestataires de soins. Iriscare à Bruxelles et l'AVIQ en Wallonie sont aujourd'hui les équivalents de l'Inami pour ces entités fédérées.

Dans ce contexte, l'un des enjeux est de faire vivre réellement la cogestion au sein de ces nouvelles institutions et de permettre à chacun des acteurs – mutualités, prestataires de soins, administrations… – de trouver sa place dans ce mécanisme fondamental qui fait la force de la sécurité sociale.

Une série de textes légaux reste à finaliser comme, par exemple, les accords de collaboration entre entités fédérées. Ces textes sont très importants car ils doivent permettre aux citoyens de "passer d'une région à l'autre" sans perte de droits. Certains dispositifs comme le Maximum à facturer (MAF) ou le statut malade chronique doivent aussi faire l'objet d'accords entre les entités. Dans tous ces dossiers, la MC veille et continuera à veiller à ce que les droits des assurés ne subissent pas de recul. Cela nécessite, dès lors, que les entités fédérées et l'État fédéral renforcent leur coordination et leur collaboration en concertation étroite avec les acteurs concernés.

L'Allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA) fait aussi partie des matières transférées aux entités fédérées. Toutefois, les deux Régions ont obtenu un report de deux ans, les allocations restant payées aux bénéficiaires par le SPF Affaires sociales. Mais c'est dès aujourd'hui que ce transfert doit se préparer. Les mutualités sont volontaires pour contribuer à une reprise efficace de cette matière pour garantir au mieux les droits des bénéficiaires.

2019-2024 : une législature pour construire des politiques de santé ?

Autant en Wallonie qu'à Bruxelles, les commissions de conventions se mettent au travail. Dans ces lieux, mutualités et prestataires de soins discutent ensemble de la gestion budgétaire et orientent les politiques à mener dans des secteurs définis. La MC veille à disposer d'outils budgétaires fiables au sein de Iriscare et de l'AVIQ, afin de pouvoir gérer les budgets disponibles de la meilleure manière possible et répondre aux besoins des citoyens. Les enjeux sont énormes, notamment au regard du vieillissement de la population.

En communauté germanophone…

Le gouvernement germanophone a fait le choix de centraliser la gestion des matières transférées au sein d'une administration. Le rôle des mutualités a été considérablement limité et nous le regrettons. Mais celles-ci doivent rester des partenaires privilégiés pour construire les politiques de santé et d'aide aux personnes. La MC dispose d'une expertise importante dans le secteur des soins de santé et tient à être partenaire de l'administration pour offrir à ses membres un service renforcé et de qualité.

> À LA MC, NOUS POUVONS AFFIRMER QUE LA 6E RÉFORME DE L'ÉTAT EST COÛTEUSE EN ARGENT, EN TEMPS ET EN ÉNERGIE HUMAINE. NOUS POUVONS ASSURER AUSSI QU'ELLE COMPLIQUE LE PAYSAGE DES SOINS DE SANTÉ

Un temps pour l'évaluation

Nous avons passé cinq années à plancher sur de la tuyauterie institutionnelle. À l'aube d'une législature que nous espérons orientée sur les politiques de santé répondant aux besoins de la population, la MC plaide pour une évaluation de la mise en œuvre de cette 6e Réforme.

Certains pensaient que la 6e Réforme de l'État simplifierait les choses mais nous n'en sommes qu'au début de son absorption. À la MC, nous pouvons affirmer qu'elle est coûteuse en argent, en temps et en énergie humaine. Nous pouvons assurer aussi qu'elle complique le paysage des soins de santé. Prenons le temps de mener sereinement cette évaluation avant que ne soit envisagée toute autre modification dans la gestion des matières de santé.

// Séjours & Santé à Spa Nivezé

Spa Nivezé, maison de convalescence et de vacances de la Mutualité chrétienne, entièrement équipée pour les personnes à mobilité réduite, vous propose :

> Ses promos hiver, valables jusqu'au 5 avril
Promo Neige : 7 jours au choix pour 350 EUR
Promo Iceberg : 14 jours au choix pour 690 EUR

> Ses promos Pâques
Du 05 au 12 avril : 7 nuitées pour 360 EUR
Du 12 au 19 avril : 7 nuitées pour 360 EUR

> Sa semaine Santé et Bien-Être
Du 26/04 au 03/05 : 7 nuitées et activités multiples pour 495 EUR

> Ses promos printemps
Du 03 au 10 mai : 7 nuitées pour 360 EUR
Du 10 au 17 mai : 7 nuitées pour 360 EUR

Retrouvez toutes nos promos sur www.niveze.be
Lieu : Séjours & Santé Spa Nivezé, route du Tonnelet 76 à 4900 Spa.
Infos : promo@niveze.be • 087/79.03.13 • 087/79.00.00

Ça se passe

// Vivre mieux et simplement

Ce samedi 9 mars, à partir de 11h, apprenez à vivre mieux, tout simplement ! C'est l'objectif du Forum des Simplicités, qui en est à sa 8e édition. 40 partenaires ont mis sur pied un programme alliant conférences, ateliers et astuces pratiques. Logiciels libres, fabrication de produits d'entretien, repair café, manger local, zéro déchet… De nombreuses astuces seront présentées pour vivre mieux et simplement. Gratuit
Lieu : Écomusée du Pays des Collines, Plada 6 à 7890 Ellezelles
Infos : 068/64.51.55 • info@ecomusee.eu • www.ecomusee.eu

// Améliorer son français…

… Pour trouver un emploi. Du 11 mars au 28 juin, l'ASBL Cadreci organise un atelier de 285 heures au total (15 à 18 heures par semaine) pour améliorer sa pratique du français, tant au niveau oral qu'écrit, en vue de s'insérer sur le marché professionnel ou d'accéder à une formation qualifiante. Plusieurs conditions doivent cependant être remplies pour accéder au groupe (12 personnes maximum) : être demandeur d'emploi, en stage d'insertion ou bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ; ne pas posséder le CESS ou avoir deux ans de chômage ; réussir le test d'entrée.
Lieu : ASBL Cadreci, rue de la Déportation 141 à 1480 TUBIZE
Infos : 02/355.45.16 • cadreci@skynet.be • www.cadreci.be

// Un monde positif

Le mercredi 13 mars, à 19h, découvrez le film de deux reporters qui ont fait le tour du monde avec un objectif double : revenir à l'essentiel et découvrir des initiatives inspirantes sur notre planète. Pascale Sury, photographe et reporter du monde positif, et Jonathan Bradfer, journaliste à la RTBF, mettent en lumière ceux qui, aux quatre coins du monde, oeuvrent pour un avenir meilleur. Un voyage revigorant dans un monde en mouvement, des valeurs fortes et des paysages à couper le souffle. La projection sera suivie d'une rencontre avec les deux reporters. Prix : 10 EUR
Lieu : Cinés Wellington, chaussée de Bruxelles 165 à 1410 Waterloo
Infos : amandine@waouwtravel.be

// Les algorithmes nous gouvernent-ils ?

Pour sa prochaine journée d'étude, ce vendredi 15 mars, le CIEP se focalisera sur les algorithmes. Les GAFAM et leurs big data ont-ils imposé une sorte de "datafication" de la société ? Avec l'instauration du Règlement général sur la protection des données, ce fameux RGPD, que fait-on de nos données personnelles ? Quels sont les impacts sur la démocratie ? Ce ne sont que quelques-unes des questions qui seront abordées durant la journée à travers des conférences et des ateliers.
Lieu : Institut Cardijn HELHa, rue de l'Hocaille 10, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Infos : www.ciep.be • Inscription obligatoire, onglet "Formations ponctuelles" • communautaire@ciep.be • 02/246.38.41

// Voyages à vélo

"En roue libre", c'est le festival des voyages à vélo. Pour sa 2e édition, il a lieu du 21 au 23 mars. L'année passée, ce sont plus de 800 personnes qui se sont intéressées à ce festival organisé par l'antenne du GRACQ, le Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens, de Watermael-Boitsfort. L'engouement ne devrait pas se tasser vu le succès de plus en plus important de "la petite reine". Au programme : ciné-concert autour de la route 66 aux États-Unis ; rencontre avec Claude Marthaler, parti en tour du monde pendant sept ans ; divers films et autres rencontres… Prix : 3 EUR/journée + 3 EUR par séance de film
Lieu : Watermael-Boitsfort, la Vénerie/ Espace Delvaux, rue Gratès 3 • La Vénerie/Écuries, place Gilson 3
Infos : watermael-boitsfort@gracq.org • 02/512.10.25 • www.enrouelibre.be

// Le cerveau et les écrans

Dans le cadre du cycle de conférences "Amis/ennemis de mon cerveau ?", l'ASBL CARACoL invite ce jeudi 21 mars à 20h Gilles Vandewalle, docteur en neurosciences, membre de l'institut GIGA et de l'ULG. Durant sa conférence intitulée "Les écrans : impact de leur lumière sur le cerveau", il tentera de répondre à plusieurs questions : quel est l'impact des lumières diffusées par les écrans sur notre cerveau ? Quels liens ont été établis avec le sommeil ? Et avec l'humeur ? Quelles précautions prendre pour nous, et nos enfants ? Prix : 10 EUR
Lieu : Salle polyvalente de l'institut Cardjin Lorraine, rue de Neufchateau 69 à 6700 Arlon
Infos : clerinchantal@hotmail.com • 0495/69.46.93 • Facebook : CARACoL - centre pluridisciplinaire

// Perte d'autonomie

Les Jeudis de la Santé de Liège organisent une soirée ciné-débat le jeudi 28 mars, de 19h30 à 20h30. Diffusion du documentaire *"Edith et Michel, un couple confronté à la maladie d'Alzheimer"*. Le débat traitera de la place des proches auprès de la personne en perte d'autonomie. Que l'on soit conjoint, frère, soeur, ami ou voisin, d'une personne malade ou âgée, nous pouvons nous retrouver dans le rôle de l'aidant proche, rôle qui implique de nombreuses responsabilités. Bien souvent, les accompagnants se sentent perdus par rapport au monde médical et peu soutenus par les pouvoirs publics. Qu'est-ce qu'un aidant ? Quel accompagnement et quelles aides sont prévus pour eux ? Gratuit
Lieu : Centre culturel de Fléron, rue de Romsée 18 à 4620 Fléron
Infos : Réservation : 04/279.43.40 • www.provincedeliege.be/fr.jeudisante